

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2125 - 24 avril 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Caterpillar, Continental, Molex...

**Halte à la violence
des patrons
licencieurs !**



**Contre la politique de Sarkozy
et l'arrogance du patronat**

p. 5



Manifestons le 1^{er} mai !

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Les pêcheurs veulent vivre de leur travail
 ■ Prison : un mort tous les trois jours
 ■ Il y a 65 ans les femmes obtenaient le droit de vote
- p. 5 ■ Dans la rue le 1er mai !
 ■ Chômage des jeunes
 ■ La France peut être un paradis fiscal
 ■ Sarko, Ségo des guignols pas drôles
- p. 6 ■ Nantes : réhabilitations de HLM
 ■ Saint-Chamond : une réhabilitation à problème
 ■ Saint-Chamond : l'église Notre-Dame une croix pour les contribuables
- p. 7 ■ Nouvelle rafle de migrants à Calais
 ■ Fiscalité locale : les impôts flambent
 ■ Remboursement d'impôt : l'État aux petits soins pour les patrons

Dans le monde

- p. 8-9 ■ États-Unis : massacrer les emplois
 ■ La recette des banques pour faire des profits
 ■ La torture sous Bush
 ■ Vers la fin de Guantanamo
 ■ Un message de Chavez à Obama : *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*
 ■ Pirates en mer Rouge et dans l'océan Indien : l'impérialisme a semé le vent
- p. 10 ■ Conférence de l'ONU sur le racisme
 ■ Autriche : la colère des enseignants
 ■ Grève générale à Monaco

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Continental - Clairoux
 ■ Molex - Villemur-sur-Tarn
 ■ Lear - Lagny-le-Sec
- p. 12 ■ Toyota - Valenciennes
 ■ Sonovision-ITEP - Colomiers
- p. 13 ■ Caterpillar - Grenoble - Échirrolles
 ■ Fin de la grève chez un sous-traitant de Caterpillar
- p. 14 ■ Air France
 ■ La Poste-Paris 20°
 ■ Safety - Fondettes
- p. 15 ■ Gaziers, électriciens : grève et « temps forts » continuent
 ■ Agglomération de Montargis : licenciements et chômage partiel
 ■ Renault-Flins

La fête de Lutte Ouvrière les 30, 31 mai et 1^{er} juin

p. 16

Sarkozy coiffe sa cagoule sécuritaire

À six semaines des élections européennes, Sarkozy a de nouveau testé il y a quelques jours, à Nice, une reprise de l'axe sécuritaire qui lui a plutôt bien réussi il y a deux ans, puisqu'il l'a aidé à décrocher le job de président.

Les mauvais sondages ont-ils incité ses conseillers à revenir sur une recette éprouvée ? En tout cas, un mois à peine après un discours prononcé à Gagny, en banlieue parisienne, sur la lutte contre les bandes violentes, Sarkozy a réitéré à Nice. Le député-maire UMP de cette ville, Christian Estrosi, l'homme qui a fait installer dans les rues des centaines de caméras de vidéo-surveillance, a été chargé de rédiger un texte renforçant la législation sur la répression des « bandes organisées ». Présent également, Éric Ciotti, président UMP du Conseil général des Alpes-Maritimes, a été bombardé « délégué général à la sécurité » pour l'UMP.

Cette réunion de famille a tout d'un nouvel épisode de la saga propagandiste UMP, tant il est évident aux yeux de tous, Union syndicale de la magistrature et syndicalistes policiers inclus, que les mesures annoncées à Nice ont un air de déjà vu. Selon une magistrate de l'USM, « la plupart des nouveaux délits dont il est question figurent

déjà dans le code pénal et ont été introduits par Nicolas Sarkozy lui-même avec la loi du 7 mars 2007 ». L'infraction visant les regroupements dans les halls d'immeubles, créée en 2003 par Sarkozy ministre de l'Intérieur, est, selon elle, un exemple de texte inutile puisqu'elle entre en contradiction avec la liberté de se réunir. Ou bien, concernant le récent décret annoncé par Alliot-Marie contre le port de la cagoule, il conduirait les policiers à tenter de dresser une contravention... en plein milieu d'une manifestation.

De toute façon, la loi dispose déjà, selon les responsables syndicaux des magistrats et des policiers, d'un arsenal sécuritaire largement pourvu. Et, bien que le code pénal ait subi depuis 2002 quarante modifications dans ce domaine, la France – à l'instar des autres pays d'Europe – connaîtrait une hausse du nombre de violences physiques, malgré une diminution des atteintes aux biens. Ce symptôme révélateur d'une société malade ne risque guère d'être soulagé par ces nouvelles salades niçoises, à la Sarkozy-Estrosi.

Viviane LAFONT

Élections européennes

Meetings des listes de Lutte Ouvrière

**Pour une Europe débarrassée de la dictature des financiers !
 Pour exprimer la colère populaire !**



Paris

jeudi 14 mai à 20 h 30

Avec Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier, qui conduira la liste Lutte Ouvrière en Ile-de-France

Théâtre de la Mutualité
 24 rue Saint-Victor - Paris 5^e

Rouen

Samedi 16 mai à 18 h

**avec Pascal Le Manach et Gisèle Lapeyre
 Candidats de Lutte Ouvrière**

Halle aux Toiles

La Rochelle

jeudi 4 juin à 20 h

Avec Valérie Hamon qui conduira la liste Lutte Ouvrière dans la circonscription Ouest

Salle Amos-Barbot - 37, rue du Collège

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

LO audio (version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



Les lois sont faites pour protéger le profit, pas les travailleurs

« *Entrave à la liberté du travail* », voilà le chef d'accusation au nom duquel dix-neuf grévistes de Caterpillar ont été condamnés. C'est aussi sous ce chef d'accusation qu'ont été assignés des grévistes de l'usine Toyota d'Onnaing, avant que la direction recule. Et au lendemain du sursaut de colère des travailleurs de Continental protestant devant le jugement du tribunal qui a donné raison à leur patron en

train de fermer l'usine, on a entendu Fillon les menacer des rigueurs de la loi.

L'accusation d'entrave à la liberté du travail est d'un cynisme écœurant dans le cas de Caterpillar dont les travailleurs sont en lutte pour empêcher un plan de licenciement massif visant à supprimer plus d'un quart des emplois sur les sites de Grenoble et Échirolles.

Ainsi donc, une entreprise qui est en train de fouler aux pieds tout à la fois la liberté et le droit au travail pour un quart de ses effectifs agit avec la bénédiction du tribunal. Et ce sont ceux qui sont menacés de perdre leur travail qui sont condamnés !

Cet épisode judiciaire dans la lutte des travailleurs de Caterpillar est significatif de quel côté est la loi et dans l'intérêt de qui est définie la légalité.

Les patrons peuvent en toute légalité licencier une partie ou la totalité du personnel, voire fermer complètement une usine ou la délocaliser.

Mais de quels moyens légaux disposent les salariés pour se défendre ? De quels moyens légaux disposent les travailleurs de Caterpillar pour empêcher la réduction brutale des effectifs alors que l'entreprise qui les met à la porte a réalisé un bénéfice de 3,5 milliards de dollars pour l'année passée ? Ce qui permettrait largement de garder tout le monde en répartissant le travail entre tous et sans diminuer les salaires. Quel est le tribunal qui interdirait aux actionnaires de Continental de fermer l'usine de Clairoux ?

Les lois ne sont pas faites pour défendre les travailleurs, mais pour protéger les intérêts des propriétaires et des actionnaires des entreprises.

Alors, tous ceux qui invoquent la loi pour s'indigner du blocage d'une usine ou de la séquestration momentanée d'un haut cadre sont de fieffés hypocrites ou des avocats des intérêts patronaux.

Puisque les lois consacrent la dictature des uns sur les autres, la première conclusion qui s'impose est que ces lois sont mauvaises et que la légalité est surtout un moyen de faire accepter leur sort aux exploités. Mais les lois n'ont été changées dans le sens des intérêts des travailleurs que sous leur pression. Et le choix des moyens utilisés par les travailleurs en lutte se juge en fonction de leur efficacité, et pas en fonction de considérations juridiques d'une justice plus préoccupée de défendre le profit que les êtres humains.

Les bonnes âmes nous disent que la lutte de classe n'existe plus. Mais les patrons, eux, la mènent en permanence et de plus en plus brutalement en cette période de crise. Oh, ils respectent les lois faites pour eux, mais ils foulent aux pieds sans état d'âme le droit à l'existence de ceux qui constituent un obstacle devant leur course au profit.

Les patrons et leurs porte-parole voudraient bien que cette lutte de classe soit à sens unique, que les travailleurs qu'ils agressent ne se défendent pas et acceptent, résignés, le sort qu'ils veulent leur imposer.

Le patronat veut que la crise économique dont il est entièrement responsable soit entièrement payée par le monde du travail. Mais, en multipliant les licenciements, en aggravant le chômage, en démolissant le pouvoir d'achat avec l'aide de l'État, c'est lui-même qui finira par provoquer l'explosion sociale qui, seule, peut le faire reculer.

Pour le moment, les travailleurs qui se battent sont surtout ceux qui ont le dos au mur, ceux dont l'entreprise réduit ses effectifs ou qui ferme. Mais il faut qu'ils aient la solidarité de tous avant que ceux qui ne sont pas encore touchés finissent par l'être. Ce qui arrivera car nous sommes tous, en réalité, le dos au mur face à un patronat rapace.

Les directions syndicales appellent à manifester le 1^{er} mai. Choisir comme suite au 19 mars une telle journée où l'on ne peut pas décompter le nombre de grévistes n'est certainement pas la meilleure idée. Mais puisque cette proposition a été faite, il faut faire en sorte que les manifestations soient tellement massives que le patronat et le gouvernement voient que la colère monte.

Ce n'est peut-être pas encore ce qui les fera reculer, mais cela leur montrera que la coupe est pleine.

Arlette LAGUILLER

• Sécurité sociale

Chômage et blocage des salaires creusent le trou

Les comptes de la Sécurité sociale ne s'améliorent pas. Bien au contraire. Et les perspectives s'annoncent sombres. Mais cette fois, on n'incrimine pas les malades qui oseraient vouloir trop se soigner. L'Agence centrale des organismes sociaux (Acos), organisme officiel, explique dans une toute récente note financière que si la situation se détériore, c'est que « *la masse salariale sur laquelle sont assises les cotisations* » n'a pas augmenté ces derniers mois, et on prévoit que cette masse salariale diminuera dans les prochains mois.

On nous présente cette situation comme une conséquence de la

crise, considérée comme une calamité naturelle, façon de prétendre que ce serait la faute de personne, ou de tout le monde, et que face à cela on serait impuissant. Mais c'est faux. Les chiffres globaux de l'Accoss montrent que globalement la masse salariale va diminuer de 0,3 % pour le second trimestre de 2009 et de 1 % pour le troisième. À la fois du fait du blocage, voire de la diminution des salaires, mais aussi du fait de l'accroissement rapide du nombre de chômeurs.

Ces chiffres et ces précisions constituent un des indicateurs de l'appauvrissement de la classe ouvrière et des classes populaires.

Mais ils ne reflètent pas l'appauvrissement des classes riches, des capitalistes et des bourgeois. D'autres chiffres montrent qu'au contraire, même en cette période de crise, ils restent prospères, très prospères.

Une conclusion s'impose. Il faut que l'on prenne sur les profits et sur la fortune de ces bourgeois, rentiers ou gros actionnaires, pour financer les frais de santé actuels et à venir ! Et pour commencer, taxer les laboratoires pharmaceutiques, et tous ceux qui tirent de considérables profits dans le secteur de la santé.

Jean-Pierre VIAL

Lutte Ouvrière dans les médias

Vendredi 24 avril : sur Direct 8, de 11 h 30 à 12 h 30, Nathalie Arthaud sera l'une des invitées de **Pause Actuel**.

Vendredi 24 avril : sur Paris-Première, à partir de 23 h 05, Nathalie Arthaud sera l'une des invitées de l'émission **Cactus**.

Mardi 28 avril : sur Arte, à partir de 20 h 45, Nathalie Arthaud participera à l'émission **L'avis des autres**.

Judi 30 avril : sur LCI, à 8 h 10, Nathalie Arthaud sera l'invitée de Christophe Barbier (rediffusée à 9 h 10 et 12 h 15)

• Boulogne, Calais, Dunkerque

Les pêcheurs veulent vivre de leur travail

Les marins pêcheurs du Nord ont bloqué les ports de Boulogne, Calais et Dunkerque du mardi 14 au jeudi 16 avril. Ils revendiquaient le droit de pouvoir vivre de leur travail, c'est-à-dire sortir en mer et pêcher du poisson.

Or les quotas de sole et de cabillaud étant déjà épuisés, ils n'ont plus le droit d'en pêcher. Se rabattre sur une autre espèce, le maquereau et le merlan par exemple, ne ferait que reporter le problème de quelques jours, car pour ces poissons-là aussi les quotas sont presque remplis. Les pêcheurs demandent donc qu'on revoie les quotas et affirment qu'il y a encore de la sole et du cabillaud en quantité suffisante.

La politique des quotas consiste à limiter, à l'échelle internationale, les quantités prélevées pour chaque espèce de poisson. Elle est justifiée par le fait que certaines espèces, comme la morue de Terre-Neuve, ont été décimées par une pêche trop intensive et que d'autres comme le thon rouge sont menacés. Les quantités maximum prélevables pour

chaque espèce et chaque zone de pêche sont déterminées en principe à partir d'études scientifiques. Puis les États, c'est-à-dire en fait les grandes sociétés de pêche, se répartissent des quotas par d'obscures tractations. Les artisans marins ont donc quelques raisons de se méfier des résultats de ces négociations sur lesquelles ils n'ont aucune autre prise... que de manifester comme ils l'ont fait.

Après trois jours de blocage, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Barnier, a débouqué quatre millions d'euros d'aides et la promesse d'essayer de renégocier ou d'échanger des quotas. Bien que cela soit loin du compte, les marins, sous la menace de lourdes amendes, ont accepté de lever le blocus des ports.

Mais rien n'est réglé. Le massacre de la faune aquatique

continue dans les mers lointaines, loin du regard d'autorités qui ne sont tatillonnes que pour les artisans des côtes européennes et laissent les navires usines des grandes sociétés vider les mers d'Afrique et d'Amérique latine sans contrôle. Il est quand même remarquable que dès que les gouvernements prétendent faire quelque chose pour la planète, cela retombe sur le dos des travailleurs les plus modestes et épargne les grandes sociétés.

De plus les équipages, les petits patrons et les populations des ports de pêche n'ont aucune raison de faire les frais de l'incapacité du système capitaliste à organiser rationnellement la pêche et l'exploitation des ressources des mers, et du cinéma écologique des États européens. Et si les autorités ont décrété qu'ils ne pouvaient plus pêcher, qu'au moins elles donnent aux pêcheurs les moyens de vivre !

Paul GALOIS

• Prisons

Un mort tous les trois jours, une honte !

Le 15 avril 2009 un homme s'est suicidé au centre pénitentiaire du Val-de-Reuil. C'est le 46^e prisonnier à se suicider ou à mourir dans des conditions suspectes depuis le début 2009 d'après l'association Ban public.

Selon elle il y a eu en prison depuis janvier 2009, un suicide ou une mort suspecte tous les trois jours. Relativement à la population carcérale, c'est sept fois plus qu'en milieu libre.

En 2007, l'administration pénitentiaire avait dû reconnaître le décès de 96 détenus. En 2008, ce chiffre était monté à 115, ce qui faisait de la France le pays d'Europe dans les prisons duquel il y avait le plus de morts, un bien triste record. Et encore fallait-il accepter le mode de calcul de l'administration pénitentiaire, qui refuse de considérer comme un suicide la mort d'un détenu hospitalisé après avoir absorbé des médicaments et qui décède donc hors de prison.

Cette situation n'est pas récente, même si elle devient catastrophique avec l'augmentation du nombre des décès. Pour faire mine de chercher des solutions, l'administration pénitentiaire et les ministres de la Justice ont demandé enquête

sur enquête. Le dernier rapport en date vient d'être remis à Rachida Dati qui l'avait commandé en 2008... ou du moins une partie, puisque sa préface et ses conclusions ont été supprimées, ce qui a amené le refus de son rédacteur, le docteur Albrand, de participer à la remise officielle de ce rapport tronqué.

Ce rapport jugé trop sulfureux ne faisait pourtant que pointer du doigt ce qui est une évidence pour tout le monde, y compris l'administration pénitentiaire, à savoir la surpopulation dans les prisons françaises. Actuellement 63 750 détenus s'entassent dans des prisons où il n'y a que 51 000 places, ce qui fait en moyenne 125 détenus pour une centaine de places. À la prison de Fresnes le taux d'occupation est de plus de 150 % avec près de 2 200 prisonniers pour 1 400 places environ et dans d'autres prisons on dépasse le taux de

200 % ! On imagine comment cette promiscuité peut rendre la vie des détenus infernale, comme celle d'ailleurs des surveillants, en trop petit nombre et dont certains aussi craquent.

Ce n'est pas la politique sécuritaire de Rachida Dati, de ceux qui l'ont précédée et de celle ou celui qui va lui succéder d'ici peu qui améliorera le sort des prisonniers et la vie dans les prisons. Car entre les peines planchers, la mise en prison des mineurs et autres mesures répressives, on a assisté à une augmentation considérable du nombre de détenus, qui n'était encore, si on peut dire, que de 49 000 en 2001.

Le fruit d'une telle politique est qu'on continue à mourir dans les prisons françaises, où l'on entasse des milliers d'hommes et de femmes dans des conditions honteuses.

Cédric DUVAL

• Il y a 65 ans

Les femmes obtenaient le droit de vote

Il y a 65 ans, le 21 avril 1944, les femmes obtenaient enfin le droit de vote en France. Le général De Gaulle, chef du gouvernement provisoire installé à Alger, signait un décret leur accordant le droit de vote et d'éligibilité au même titre que les hommes. Elles allaient voter pour la première fois l'année suivante, lors des élections municipales du 29 avril 1945. Mais il faudra cependant attendre 1958 pour que ce droit soit étendu à l'Algérie, pourtant constituée officiellement de départements français.

Si la France se proclame le pays des droits de l'homme depuis la révolution de 1789, on ne peut pas dire que ses gouvernements successifs se sont hâtés pour accorder aux femmes ce droit élémentaire, mis à part pendant les trois mois qu'a duré la Commune de Paris, en 1871. Elles l'obtinrent vingt ans après la Mongolie (1924) et quatorze ans après la Turquie (1930). Beaucoup de pays européens avaient aussi accordé le droit de vote aux femmes bien plus tôt, dans les années vingt pour la plupart, et même dès 1906

pour la Finlande.

Mais entre avoir le droit de vote et être considérées à l'égal des hommes pour des fonctions politiques, il y a un fossé qui n'a pas encore été franchi par les femmes. Une seule, la socialiste Édith Cresson, a été à ce jour nommée Premier ministre, et la loi sur la parité votée en 1999 ne s'applique que pour la présentation à des élections. Elle est d'ailleurs limitée puisque les partis ne sont pas obligés de s'y soumettre aux élections législatives, ils encourrent juste des pénalités financières s'ils ne respectent pas l'égalité hommes-femmes dans leurs candidatures.

Pour ce qui est des élues au Parlement, la France se situe au 58^e rang mondial, avec 20 % de femmes députées, loin derrière le Rwanda, où elles sont 58,8 %, et même la Tunisie avec 28,8 %.

Soixante-cinq ans après le décret leur accordant le droit de vote, le chemin est encore long pour que les femmes soient reconnues les égales des hommes sur le plan politique.

M.L.



Des femmes qui votent et aussi qui s'occupent des bureaux de vote : inconnu avant 1945.

Réunion publique LUTTE OUVRIÈRE

« Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme »

ANNECY

jeudi 30 avril à 18 heures

Salle Yvette-Martinnet - 15, rue des Iles
près de la Place des Romains

avec Jean-Paul MACÉ



• Contre la politique de Sarkozy et l'arrogance du grand patronat

Dans la rue le 1^{er} mai !

Deux millions et demi de manifestants le 29 janvier, trois millions le 19 mars au sein de 229 cortèges : les journées de mobilisation contre la politique de Sarkozy et contre le choix des patrons de faire payer la crise économique aux classes populaires ont été remarquables... et remarquées.

La réponse de Sarkozy, qui n'a même pas pris la peine de la donner en personne, a été lapidaire : aucune enveloppe supplémentaire. Et Fillon donnait rendez-vous au 1^{er} avril, « une date très importante » car « il [allait] y avoir beaucoup de mesures, en particulier des aides aux plus démunis ». Cela n'annonçait pas un gag, mais une reprise du 1,1 milliard d'aides déjà programmées censées soutenir « les plus démunis », comme ils disent.

Sauf que ce n'était pas l'aumône que les grévistes et les millions de manifestants des 29 janvier et 19 mars étaient venus chercher dans la rue ! Et quand Fillon concluait que « chacun [devait] faire preuve de sang-froid », c'était un signe qu'il

savait compter, que le gouvernement avait vu que le nombre des manifestants augmentait et... il savait pourquoi.

90 000 chômeurs de plus annoncés pour janvier, 80 000 pour février qui comptait moins de jours travaillés, dans les statistiques officielles, aucun chiffre ne vient démentir la glaçante réalité des 3 000 nouveaux chômeurs par jour. Quatre millions de sans-emploi sont officiellement recensés, 19 % de plus en mars 2009 qu'en mars 2008 ! Parmi eux, 600 000 jeunes de moins de 25 ans, 21,6 % de plus que l'an dernier. Et derrière ces chiffres, combien de familles, comptant un ou plusieurs chômeurs, ne finissent plus le mois et vivent dans l'angoisse ?

L'explication de ces chiffres, on la trouve presque quotidiennement dans les annonces de chômage partiel qui préfigurent souvent des plans de licenciements, quand ce ne sont pas des fermetures de sites. La filière automobile, comme Renault et PSA, a réclamé et obtenu près de 8 milliards d'aides mais, comme si de rien n'était, les plans de suppressions

d'emplois se poursuivent, les périodes de chômage partiel continuent de peser sur ceux à qui elles sont imposées, des milliers d'intérimaires ont vu mettre fin à leur mission. Et chez les travailleurs des entreprises de sous-traitance, souvent filiales de grands groupes, on « anticipe » en programmant des licenciements ou des délocalisations de production. Déjà, dans certaines entreprises, la colère s'exprime haut et fort et, à travers le pays, nombreux sont ceux et celles qui se disent « Ils ont bien raison ».

Les manifestations du 1^{er} mai doivent donner à tous l'occasion de l'exprimer dans la rue. Nous faire craindre de Sarkozy-Fillon, ne serait-ce que par notre nombre, c'est le moyen de l'inciter à revenir sur sa politique de suppressions d'emplois à tout va dans les services publics et à enrayer ainsi leur dégradation catastrophique, et de protection des patrons du privé qui licencient à tour de bras. Et ces manifestations ne doivent être qu'un avertissement.

Viviane LAFONT

• Appel d'Éric Woerth aux fraudeurs du fisc

La France peut être un paradis fiscal

Éric Woerth, ministre du Budget, a lancé un appel aux riches : ceux qui ont placé leur fortune dans des paradis fiscaux afin de se soustraire aux impôts sont incités à rapatrier leurs capitaux en France.

Woerth va mettre en place une « cellule d'accueil » chargée d'offrir aux exilés fiscaux « un service personnalisé et répondant à leurs besoins ». Lors du premier contact, ils pourront discuter avec un conseiller de l'intérêt qu'il peut y avoir à payer ses impôts en France, bien sûr en conservant l'anonymat et sans engagement de leur part. Nul doute que leur seront exposées toutes les mesures prises ces dernières années en faveur des possédants, de la baisse des droits de succession à l'instauration d'un bouclier fiscal. Ensuite, s'ils sont convaincus que le paradis se trouve sur le territoire

français, l'administration négociera avec eux les intérêts de retard ainsi que le montant des pénalités qu'ils encourent pour s'être soustraits à l'impôt. Woerth a déjà annoncé que le ministère du Budget évitera de recourir aux poursuites pénales et que les pénalités pourront être réduites selon les situations.

Il y a quand même une limite : il faut que l'argent rapatrié en France ne provienne pas d'activités illégales, criminelles ou terroristes. Mais les services fiscaux, a promis Woerth, seront indulgents envers les fraudeurs « de bonne foi ». Mais qu'est-ce qu'un fraudeur de bonne foi ? Quelqu'un qui croyait que les îles Caïman étaient un département breton ?

En tout cas, ceux qui ont bâti leur fortune sur l'exploitation des travailleurs et qui, pour l'accroître, augmentent le

nombre de chômeurs, seront les bienvenus, leur argent n'est pas considéré comme sale.

Ce n'est certes pas la première fois que le gouvernement accorde des facilités aux fraudeurs. À peu près chaque année, il leur lance des appels du pied, sans grand résultat cependant. Mais comme Sarkozy est parti en croisade contre les paradis fiscaux et veut jouer les Monsieur Propre de la finance, ce geste tombe à pic.

Les petits contribuables, eux, qui ont un retard de quelques jours dans le paiement de leurs impôts, continueront comme par le passé à être pénalisés de 10 %.

Marianne LAMIRAL

• Chômage des jeunes

Sarkozy et Hirsch aideront les patrons

Sarkozy présentera vendredi 24 avril un « plan d'urgence » pour l'emploi des jeunes concocté par Martin Hirsch, le haut-commissaire à la Jeunesse et Laurent Wauquiez, le secrétaire d'État à l'Emploi. Il y a effectivement « urgence » car le chômage des jeunes – c'est-à-dire des moins de 25 ans – explose. En 2009, le nombre de jeunes chômeurs pourrait augmenter de 150 000 à 250 000 pour atteindre le chiffre de... 650 000 soit un taux de 23 % !

Le gouvernement ferait donc de la lutte contre le chômage des jeunes une de ses « priorités ». Le plan de Hirsch consiste à « se tourner vers les entreprises » qui proposeraient des contrats en « alternance » de deux ans et des stages. Des groupes comme Accor, Total, Danone ou encore Veolia Environnement auraient pris des engagements... sans qu'on sache encore lesquels, sous prétexte de ne pas voler la vedette à Sarkozy.

On sait quand même déjà que le nombre de contrats initiative emploi (CIE – les remplaçants des emplois jeunes de Jospin) passerait de 50 000 à 100 000. Des nouveaux stages de six mois appelés « commandos » seraient proposés aux jeunes sans emploi à la fin de leurs études. Quant aux contrats de professionnalisation déjà existant pour les jeunes de 16 à 25 ans, le gouvernement leur donnerait un coup de pouce. Mais ce qui n'est pas nouveau c'est que

ces stages ou contrats d'apprentissage ne sont pas de véritables emplois. À l'issue de ces quelques mois, les jeunes n'auront aucune garantie de se faire embaucher et ils n'auront tout au plus que quelques mois de sursis avant de se retrouver obligés d'accepter des emplois précaires ou de pointer de nouveau au chômage.

Le seul qui s'engage dans ce plan, c'est le gouvernement mais c'est envers les entreprises à qui il garantit des aides supplémentaires. Ainsi pour chaque contrat de professionnalisation, l'État versera une prime de 1 000 à 2 000 euros. Au total près de 100 millions d'euros seraient disponibles pour le plan « jeune », via le Fonds Social d'Investissement créé par Sarkozy en octobre 2008 pour venir en aide aux entreprises en difficultés.

Pourtant plutôt que d'arroser une fois encore les entreprises, comme Total, Veolia ou Accor, il y aurait des centaines de milliers d'emplois à créer et pas pour seulement six mois. Il suffirait que l'État consacre l'argent public à construire les centaines de milliers de logements sociaux qui manquent cruellement, à embaucher dans les hôpitaux, dans les écoles et dans les autres services publics essentiels. C'est là qu'est la véritable « urgence », surtout en période de crise.

Cédric DUVAL

• Sarko/Ségo

Des guignols qui ne font pas rire

On a bien du mal à savoir qui mérite la palme dans la compétition de cabotinage qui oppose Ségolène (Royal) et Nicolas (Sarkozy). L'une prend des airs allumés pour demander qu'on excuse les péchés de l'autre. Le petit Nicolas, lui, feint l'indifférence après, nous a-t-on dit, s'être amusé au cours d'un dîner à faire les portraits caricaturaux des principaux chefs d'État, entre autres ceux de l'Espagnol Zapatero,

de l'Américain Obama, de l'Allemande Merkel.

Les médias se régalaient de ce spectacle et nous en servent les dernières péripéties du matin au soir, jusqu'à plus faim. On avait dû en ingurgiter une première tranche, lors de la campagne de la présidentielle, qui nous reste encore sur l'estomac. Qu'on ne vienne pas nous dire qu'il faudra supporter ce même feuilleton jusqu'à 2012 ?

• Nantes

Comment se passent les réhabilitations de HLM

À Nantes, la société HLM Nantes-Habitat, qui dépend de la communauté urbaine Nantes-Métropole, poursuit les travaux de rénovation des logements sociaux. Mais dans quelles conditions ! Les locataires d'un des immeubles concernés se sont réunis pour faire le point. Et leur constat est édifiant. Ils ont mangé dans la poussière durant deux mois. C'est un manque d'hygiène.

On leur a bien changé les fenêtres mais ce faisant on leur a supprimé un vitrage sur trois, remplacé par un panneau de bois blanc, dans la salle de séjour !

Dans certains appartements, la toile de verre a été mal posée, on voit les joints grossiers ; la peinture déborde un peu partout sur les plinthes, etc. Des doutes sont émis sur la fiabilité à long terme des interrupteurs, car certains ont déjà des problèmes. Le parquet d'une locataire a été cassé, suite aux travaux actuels. Ce qui prouve que certains planchers sont pourris.

« Tous les soirs, le chantier, c'est-à-dire notre appartement, est laissé sans nettoyage. La cerise sur le gâteau, c'est le samedi 13 décembre, au n° 29 de la rue Louis-Le-Nain, où une grosse fuite d'eau est

apparue, suite aux travaux de désenfumage au 4^e étage. La cage d'escalier a été inondée toute la matinée, et on risquait le court-circuit. Les pompiers sont venus, ainsi qu'une équipe d'astreinte de Nantes-Habitat... », raconte l'un des habitants. Certains appartements ont même été inondés cinq fois en deux mois !

« Durant les travaux, le nettoyage (que nous payons) des cages d'escalier n'est pas fait. Les espaces verts (qu'on nous fait payer) ne sont forcément pas entretenus. Tout comme le service de sortie des poubelles (que nous payons) n'est évidemment plus assuré. En plus de tout cela, la dépense d'électricité due aux travaux risque d'incomber aux locataires parce que certains branchements ont été effectués sur leur compteur. Tout comme l'eau. ». Et ce n'est

pas un cas particulier, c'est ainsi que sont menées les réhabilitations, toujours au moindre prix.

Les locataires, soutenus par la CNL, réclament en compensation deux mois de loyer sans charge. Une démarche auprès du président de Nantes-Habitat a été faite, sans aucune réponse de sa part.

En plus, cet immeuble, qui date de 1960 sans jamais avoir été réhabilité, va voir les loyers augmenter de 30 % à 38 % selon les logements, s'ajoutant aux augmentations annuelles de 3 % !

Cette réhabilitation fait partie d'un ensemble de travaux dans le quartier des Derwallières. 313 logements ont été démolis. La promesse de « construction avant démolition » n'a pas été tenue. Une première tranche de 71 logements, sur les 126 prévus sur le site, aurait dû être livrée en 2009. Ils ne sont pas encore sortis de terre, deux ans après les démolitions !

Correspondant LO

• HLM de Fonsala – Saint-Chamond

Une réhabilitation à problèmes

Depuis fin 2006, les travaux de réhabilitation d'une partie (1 200 logements) de Fonsala, le principal quartier HLM de Saint-Chamond, provoquent le mécontentement des locataires à cause du déroulement chaotique du chantier, avec des malfaçons. De plus il y a à la clé plus de 50 % d'augmentation des loyers.

Un Collectif de locataires, qui s'est créé en 2005, est sur la brèche pour organiser les locataires. De nombreuses malfaçons ont été constatées lors de ses visites chez les locataires, comme des fenêtres voilées, des vérandas prenant l'eau, des ascenseurs longuement en travaux (au-delà des délais annoncés), de la peinture neuve qui s'effrite déjà, ainsi que les nuisances sonores, la saleté engendrées par les travaux et parfois le manque de sécurité.

Jeudi 2 avril, à la demande du Collectif de locataires, et suite à plusieurs articles du journal local, le nouveau maire et président de l'Opac ainsi que le directeur sont venus sur place rencontrer les locataires mécontents.

Ils ont pu voir, de près, les problèmes que rencontrent les locataires avec des travaux commencés en septembre 2008 et toujours pas finis, des appartements où il y a des malfaçons

non réparées depuis des mois. Un ascenseur neuf installé en novembre n'est toujours pas en fonctionnement : il prend l'eau.

Lors de cette visite sur le terrain, les locataires ont aussi protesté contre la hausse des loyers de base qui ont déjà augmenté pour certains, ou vont augmenter pour d'autres, de plus de 50 % à cause de la faiblesse des aides et subventions.

Les maigres promesses faites par l'État ne sont même pas tenues : il devait donner 1 500 000 euros et n'a réellement versé que 800 000 euros sur 34 millions d'euros.

Après cette visite sur le terrain, puis deux jours après en mairie, pour une nouvelle entrevue, les locataires étaient satisfaits d'avoir été entendus par le maire qui a pu constater de visu les malfaçons du chantier et qui est intervenu auprès des responsables de l'Opac et d'Eiffage. Toutefois le Collectif reste mobilisé contre la hausse des loyers et pour le gel de certaines charges (nettoyage des parties communes) mais aussi sur le déroulement des travaux car ce n'est pas la première fois que, suite aux protestations, les entreprises n'ont modifié que temporairement leurs façons de travailler.

Correspondant LO

• L'église Notre-Dame de Saint-Chamond

Une croix pour les contribuables

Comme bien des villages et villes du pays, Saint-Chamond a fait un héritage par les vertus de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État : une église construite en 1880, qui devint vite un cadeau empoisonné et qui vaudra à la commune l'organisation d'un référendum le 26 avril prochain.

Les sponsors du 19^e siècle avaient vu grand en bâtissant un fac-similé de cathédrale pour s'assurer leur place au paradis ; mais comme tout bourgeois qui se respecte, ils étaient près de leurs sous et l'édifice, bien qu'imposant, fut construit en calcaire de mauvaise qualité.

L'église Notre-Dame au fil des ans devint donc « Notre drame »... pour les finances locales. Vingt ans après sa construction, en 1900, les travaux débutaient. Ils n'allaient guère cesser. Malgré ceux-ci, la

situation n'allait pas en s'améliorant et dans les années 1980 il fallut installer des échafaudages pour retenir les pierres (et même une aile d'ange) qui tombaient sur les passants.

Lors de son arrivée en mairie, en 1989, le maire de droite parla de consulter les habitants, compte tenu des sommes à engager pour rénover l'église, mais il renonça rapidement pour ne pas froisser ses amis qui craignaient que les contribuables votent la démolition. Et la rénovation démarra cahin-caha. Alors que le maire se glorifiait du résultat des travaux sur la façade avant et sur les deux tours, des « désordres » apparaissaient et au printemps 2004 il fallut évacuer en urgence, et pour plusieurs semaines, les habitants et les commerçants alentours parce que la tour nord, qui venait d'être rénovée, menaçait de s'effondrer sur les maisons riveraines. Elle dut être démolie en catastrophe.

Après cet « épisode catastrophe », le maire de droite persista et lança de nouveaux travaux. Et plutôt que de refaire le toit qui fuit, il choisit de refaire une façade, plus visible, alors que les élections municipales arrivaient. Sans subventions extérieures, la facture continua de s'alourdir : 4 millions et demi d'euros en 2008, sans que les habitants soient jamais consultés, bien sûr !

La nouvelle équipe de gauche arrivée à la mairie en mars 2008 annonça qu'elle consulterait les habitants comme elle l'avait promis.

Les deux groupes d'élus de droite, rabibochés pour l'occasion et flanqués d'un Comité de sauvegarde de l'église Notre-Dame, s'insurgèrent : pour eux, les habitants devaient payer sans qu'on leur demande leur avis.

La mise en place de la consultation qui aura lieu le 26 avril n'a pas été facile, à



cause des textes juridiques qui encadrent une telle consultation mais aussi à cause des refus du préfet. Celui-ci impose en effet sa volonté et, notamment, que seuls les électeurs puissent voter, en excluant les étrangers pourtant contribuables.

Si les électeurs se prononcent pour arrêter les travaux, ce qui implique à terme la démolition, leur volonté se heurtera encore au préfet qui ne donnera son accord qu'après le consentement écrit de l'évêque. Et on se doute déjà qu'il ne sera d'accord que si on

construit, à la place, une nouvelle église... payée par les contribuables, bien qu'il y ait déjà huit autres églises sur la ville.

Saint-Chamond étant une ville pauvre fiscalement, et qui a pourtant à investir dans des choses plus utiles à la population, tous ces gens-là, s'ils veulent continuer à retaper leur « chère » église, pourraient trouver un faiseur de miracles qui multiplierait les euros comme l'autre qui, paraît-il, aurait multiplié les pains et les poissons il y a deux mille ans.

Correspondant LO

• Nouvelle rafle de migrants à Calais

Une politique honteuse

Cent à deux cents migrants voulant rejoindre l'Angleterre ont été raflés par la police mardi 21 au matin à Calais. Le soir il en restait encore plusieurs centaines au repas que distribue une association bénévole, Salam. Le but de cette rafle était de « les interroger et démanteler les réseaux de passeurs » qui leur ont permis d'arriver à Calais, voudrait faire croire le préfet du Pas-de-

Calais. Mais qui peut croire que les migrants vont dénoncer leurs passeurs en sabordant leurs possibilités de passer la Manche, en mettant leur vie en danger, et éventuellement celle de leur famille restée au pays !

Non, il faut croire qu'Éric Besson, le ministre de l'Immigration transfuge du PS, a voulu faire un coup, deux jours avant sa visite à Calais. Mais ces rafles de migrants qui se trou-

vent déjà dans une situation désespérée sont une honte, dans un pays qui se prétend une terre d'asile. Elles sont une honte pour un gouvernement qui, depuis la fermeture du centre de Sangatte, laisse ces migrants dormir dans les champs aux abords de Calais, tout cela simplement parce qu'il veut montrer sa fermeté contre les plus faibles.

Correspondant LO



AFP

Malgré un dossier creux, Julien Coupat toujours emprisonné

Cela fait plus de cinq mois que Julien Coupat est maintenu en détention, sous l'inculpation de « direction d'une association de malfaiteurs et dégradations en relation avec une entreprise terroriste ».

Il est accusé d'avoir endommagé une caténaire sur une ligne de TGV début novembre. Malgré ses dénégations et bien que des militants anti-nucléaires allemands aient revendiqué les faits, la police et la justice s'acharnent sur lui. Par trois fois, ses demandes de remise en liberté lui ont été refusées et, plus le temps passe, plus le dossier monté contre lui se gonfle... de vent !

Julien Coupat était déjà surveillé par la police pour s'être trouvé aux États-Unis au moment où une bombe artisanale explosait à Time Square, à New York. On sait aussi que lui et certains de ses amis avaient choisi de vivre à Tarnac, un village de Corrèze, qu'ils y avaient ouvert une épicerie et entretenu de bonnes relations avec leurs voisins. Tout cela était très louche, du moins à en croire Alliot-Marie, la ministre de l'Intérieur.

Quant aux preuves de sa culpabilité, elle apparaissent bien légères : une perquisition faite à leur domicile a révélé que, sur un magazine trouvé chez eux, on pouvait voir une photo, elle-même incluse dans une autre photo, où apparaissait un morceau de fer ressemblant à celui utilisé pour couper le courant de la ligne de chemin de fer. Et au moment de son arrestation Julien Coupat avait dans ses affaires un dépliant d'horaires

de train, indice propre à confondre quelques millions de gens en France.

La police a alors élargi son enquête. Début avril, l'éditeur Éric Hazan a été interrogé pendant trois heures par les policiers de la sous-direction de l'antiterrorisme (SDAT) à propos du livre *L'insurrection qui vient*, publié en 2007. Derrière la signature du « Comité invisible », la brigade antiterroriste voit la plume de Julien Coupat. Le livre dénonce la société actuelle et propose de la changer, ce qui n'est tout de même pas un délit. Mais comme, dans un passage, le réseau ferré est cité comme cible potentielle au cas où il y aurait un mouvement insurrectionnel, il n'en faut pas plus à la police et la justice pour affirmer que Coupat serait un terroriste.

Par ailleurs, les tracasseries contre ses amis se poursuivent ; Benjamin Rosoux, le cogérant de l'épicerie de Tarnac, a été assigné à résidence dans la Manche, à des centaines de kilomètres du village, ce qui l'empêche de se livrer à une activité hautement subversive : la livraison à domicile pour les habitants âgés du village.

Toute cette agitation policière pour accabler Julien Coupat et le présenter comme terroriste ressemble à un mauvais feuilleton écrit par un scénariste à l'imagination fertile. Cela pourrait n'être que ridicule, si un homme n'était pas maintenu en détention à cause de ses idées contestataires et parce que le ministère de l'Intérieur veut un coupable à tout prix, et surtout pas se déjuger.

Marianne LAMIRAL

• Fiscalité locale

Les impôts flambent... sauf pour le patronat

« Cette année, les impôts locaux s'envolent » ; « hausse record des impôts des grandes villes et des départements », a-t-on pu lire dans différents journaux. En fait, il s'agit exclusivement de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, toutes deux payées par les ménages. Pour la taxe professionnelle, payée en principe par les patrons, aucune flambée n'est annoncée, bien au contraire : elle est même vouée à disparaître.

Au cours des premiers mois de cette année, les Conseils municipaux ont voté les taux de la taxe d'habitation qui tombera en octobre prochain. Dans les 40 villes de plus de 100 000 habitants, ils augmentent de plus de 5 %. Il y a même des flambées de 17,7 % à Nice, 12,3 % à Argenteuil, 11,9 % à Grenoble, 11,7 % à Paris.

Ces hausses auront des répercussions d'autant plus fortes sur les ménages à petit budget qu'elles s'ajoutent à une revalorisation de 2,5 %, décidée par l'État, qui s'applique partout.

Pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, qui touche tous ceux qui sont propriétaires de leur logement, les hausses tournent autour de 6,4 %. Dans de nombreuses villes qui ont institué une taxe foncière additionnelle pour l'enlèvement des ordures ménagères, les locatari-

res sont également concernés. En effet leurs propriétaires reportent le montant de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères dans les charges locatives qui doivent être payées par tout le monde, y compris ceux dont les revenus, trop faibles, les exonèrent de taxe d'habitation.

Alors que les ménages sont de plus en plus sollicités, le patronat reste à l'abri des hausses. Dans les 34 plus grandes agglomérations qui perçoivent la taxe professionnelle, le taux de cette taxe augmente en moyenne de 1,6 %. « Une évolution modérée au regard de l'effort fiscal demandé cette année aux ménages, et ce d'autant plus que l'État va largement en amortir les effets », reconnaît le journal *Les Échos*. Il précise que l'État, « par le biais des dégrèvements et des compensations, se retrouve aujourd'hui à payer

40 % du produit fiscal de la taxe professionnelle ». C'est le résultat de la réforme enclenchée en 1998 par Strauss-Kahn, alors ministre socialiste du gouvernement Jospin, et perfectionnée ensuite par la droite.

Les municipalités qui voudraient, malgré tout, augmenter la taxe professionnelle pour ne pas surcharger davantage les ménages déjà bien pressurés par ailleurs, n'ont que très peu de marge de manœuvre, quand bien même il existe encore des emplois sur leur territoire. En effet, pour augmenter le taux de taxe professionnelle de 7,5 % par exemple, la loi les oblige, dans le cas général, à augmenter le taux de taxe d'habitation d'au moins 5 %. En sens contraire, une collectivité locale qui augmente la taxe d'habitation n'a pas d'obligation d'augmenter la taxe professionnelle.

Le projet de supprimer la taxe professionnelle, confirmé récemment par Sarkozy, vient couronner un système d'impôts locaux où le patronat est déjà surprotégé par de multiples boucliers.

Jean SANDAY

• Remboursements d'impôt

L'État aux petits soins pour les patrons

Le ministre du Budget, Éric Woerth, est entre autres chargé de percevoir les impôts. Or, en ce moment, selon ses propres mots, il « rembourse beaucoup ». Mais pas à tout le monde et pas dans les mêmes proportions.

Les contribuables les plus pauvres, ceux qui sont exonérés d'impôt sur le revenu, mais

acquittent la TVA sur toutes leurs dépenses, ne sont remboursés de rien.

Les quatre millions de ménages modestes qui sont imposés uniquement dans la première tranche verront leur impôt baisser globalement de 1,1 milliard d'euros.

Les entreprises, et donc leurs patrons, actionnaires et pro-

priétaires, ont déjà été remboursés de 11,4 milliards d'euros depuis le début de l'année, et ce n'est pas fini, pour leur éviter d'avoir des problèmes de trésorerie.

Avec Woerth, la tartine tombe toujours en préservant le côté du beurre.

P.G.

• États-Unis

Trafiquer les comptes, siphonner l'argent public, massacrer les emplois

La recette des banques pour faire des profits



En ce premier trimestre 2009, les grandes banques américaines ont retrouvé tout d'un coup des profits tout à fait substantiels. Au lieu des 17 milliards de dollars de pertes au dernier trimestre 2008, Citigroup vient d'annoncer 1,6 milliard de profits pour le début 2009, Wells Fargo 3 milliards, Goldman Sachs 1,8 milliard, JP Morgan Chase 2,14 milliards.

Voilà à quoi a servi l'argent public massivement accordé aux banques depuis octobre par Bush, puis par Obama, pour les sauver de la ruine due à leurs placements spéculatifs désastreux. Citigroup par exemple a reçu pas moins de 45 milliards de dollars de prêts et bénéficie de 300 mil-

liards de garantie de la part de l'État américain. Et ce sont des milliers de milliards qui ont été accordés à l'ensemble du secteur financier.

Tout cet argent, donné sous prétexte de permettre aux banques de prêter à nouveau de l'argent aux entreprises et aux particuliers pour permettre à l'économie de repartir, a servi à combler quelques trous dans leurs bilans. Quant à leur rôle de prêteur que les gouvernements font mine d'exiger d'elles, les banques le remplissent de moins en moins. Une étude du *Wall Street Journal*, basée sur les données du ministère des Finances, constate une forte diminution des prêts consentis par les principales banques bénéficiaires des plans de sauvetage gouverne-

mentaux. Et cela justement entre le mois d'octobre 2008, au moment où elles n'avaient pas encore perçu la manne d'argent public, et février dernier, dernier mois pour lequel les chiffres sont disponibles. Pendant cette période, les prêts (ou les refinancements à l'aide de nouveaux prêts) consentis par ces banques ont diminué de 23 % ! Les banques prêtent peu mais avec un gros profit car elles se financent pratiquement gratuitement auprès de la Fed, la banque centrale américaine, dont les taux sont proches de zéro, tout en prêtant, elles, à 4 ou 5 % dans le meilleur des cas, car les taux de crédits à la consommation peuvent atteindre, eux, des montants carrément usuraires.

Obama, pas plus que Bush,

détenus tentaient de s'y adosser. Pour augmenter l'anxiété des prisonniers, on utilisait la « fausse noyade » – jusqu'à 183 fausses noyades pour un seul de ces détenus – ou l'emprisonnement dans des locaux remplis d'insectes.

À ce sujet, le président américain Barack Obama a convenu qu'il s'agissait d'un « chapitre noir et douloureux » de l'histoire des États-Unis, qui « a miné notre autorité morale sans améliorer notre sécurité ». Cependant, il a ajouté que, puisque ceux qui ont infligé

ces mauvais traitements « ont fait leur devoir en se basant avec bonne foi sur les conseils légaux du département de la Justice, ils ne seront pas poursuivis ». Obama parle maintenant de s'en prendre aux juristes qui ont donné un cadre légal à cet usage de la torture, mais il n'est toujours pas question de s'en prendre aux principaux responsables politiques de ces pratiques indignes, l'ex-président Bush et son vice-président Dick Cheney.

Il serait bien étonnant que l'administration Obama ne passe pas l'éponge. Elle n'a certaine-

• La torture sous Bush

Obama passe l'éponge

L'administration Obama a publié une version expurgée des notes internes de la CIA sur ses pratiques de torture, des textes dans lesquels l'administration Bush fixait le cadre où, selon elle, on pouvait utiliser la torture. Mais Obama a immédiatement précisé que les personnes ayant mené les interrogatoires musclés dont il est question dans ces notes ne seront pas poursuivies, puisqu'elles ont agi sur ordre.

Ces notes, même caviardées, n'en décrivent pas moins ce que l'administration Bush avait préconisé à la CIA en matière de tor-

ture des détenus, au nom bien sûr de la lutte « antiterroriste ».

Les prisonniers étaient entièrement dénudés, privés de som-

meil et enchaînés. Les humiliations étaient variées ; leur régime alimentaire, le plus souvent liquide, de même que leur hygiène corporelle étaient altérés ; les détenus étaient frappés au visage ou au ventre. Quand on ne leur cognait pas la tête contre des murs en dur, on les invitait à se reposer contre des faux murs qui s'effondraient dès que les

• Un message de Chavez à Obama

« Les veines ouvertes de l'Amérique latine » le sont toujours

Au Sommet des Amériques, les 17 et 18 avril, le président des États-Unis Barack Obama a rencontré les dirigeants d'Amérique du Sud avec qui il déclare vouloir renouer les liens qui ont pu se défaire pendant l'administration Bush.

Pour afficher sa bonne volonté, Obama a ainsi serré la main d'Hugo Chavez, hier encore une des « bêtes noires » de la diplomatie américaine. En retour, le chef de l'État vénézuélien avait un cadeau pour lui et lui a remis le livre de l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano, *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*.

Ignorance ou désintérêt, la plupart des commentateurs ont

mentionné le fait sans parler du contenu du livre.

Publié en 1971, traduit en français dans la collection Terre humaine, ce livre est un réquisitoire implacable contre le pillage des ressources du continent sud-américain par les différentes puissances impérialistes.

C'est aussi un récit souvent émouvant de ce que les différents peuples d'Amérique latine ont enduré du fait de ce pillage, depuis la conquête espagnole et portugaise jusqu'à la domination anglaise puis américaine.

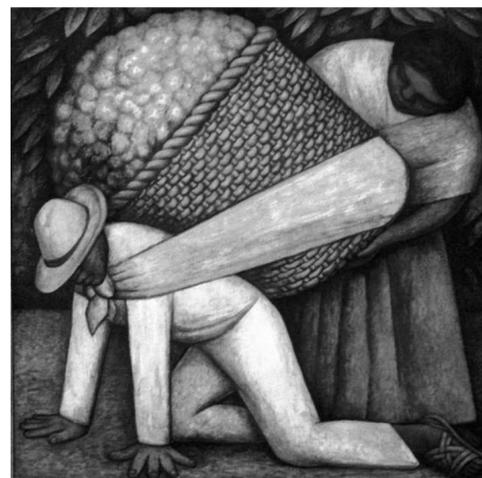
L'Amérique du Sud ne manquait pas de moyens et de richesses, mais leur accaparement par les industriels ou les banquiers du monde impérialiste a plongé ses peuples dans une misère qui,

près de trente ans après la publication de ce livre, s'est encore aggravée.

Ce petit cadeau de Chavez était donc une façon de faire passer un message au représentant en chef des pilliers impérialistes : les peuples d'Amérique latine, comme les autres peuples du monde, veulent leur part des richesses qu'ils produisent !

Charme de l'obamania, les ventes de ce livre ont explosé, atteignant les premières places dans les librairies nord-américaines. Ceux de nos lecteurs qui ne l'auraient pas encore lu pourront bien sûr se le procurer à la librairie de la Fête de Lutte Ouvrière !

J.F.



Peinture de Diego Rivera : Peon, un paysan croulant sous la charge et l'exploitation.



Des pirates menacés par un navire de guerre américain.

• Pirates en mer Rouge et dans l'océan Indien

L'impérialisme a semé le vent

Depuis quelques mois, et particulièrement depuis le retour du beau temps, les attaques contre des navires se sont multipliées en mer Rouge. Les pirates, partant des côtes de Somalie, mettent à la mer de petites embarcations et attaquent désormais quotidiennement de grands navires de commerce à plusieurs centaines de kilomètres des côtes.

Malgré la présence de bâtiments de guerre venus de tous les grands pays capitalistes pour protéger le millier de bateaux qui croisent annuellement dans les parages, une vingtaine de navires et plusieurs centaines de marins sont actuellement retenus dans les eaux somaliennes et attendent le versement d'une rançon. Plusieurs attaques ont été déjouées, certains bateaux ont été libérés, au prix de la vie de plusieurs dizaines de pirates et d'au moins un otage, mais de l'aveu même du secrétaire américain à la Défense « aussi longtemps qu'existe (en Somalie) cet immense nombre de gens pauvres, il est impossible de maîtriser la piraterie ».

En effet, si les commanditaires des actes de piraterie sont des chefs de bande possédant armes, embarcations et réseaux pour négocier les rançons, ceux qui montent à l'abordage sont de très jeunes gens qui n'ont trouvé que cela pour vivre. La Somalie ne leur offre guère d'autres possibilités. Rester à terre, c'est être soit la proie d'une des multiples bandes armées qui tiennent le pays, soit membre de l'une d'elles. Pour quitter le pays, la seule issue est de se confier aux passeurs qui traversent la mer Rouge et jetent souvent à la mer leurs passagers dès que les garde-côtes

yéménites s'approchent.

Mais ce que le secrétaire américain appelle « pauvreté », et qui est une misère féroce, ne tombe pas du ciel. La région, qui compte huit millions d'habitants, fut une colonie partagée entre la Grande-Bretagne et l'Italie jusqu'en 1960. Elle connut ensuite une succession de dictatures, des guerres sans fin, des coups d'État, des famines, des déplacements de populations, le départ des paysans vers les bidonvilles. L'ONU et les organisations humanitaires sont alors intervenues à plusieurs reprises et Kouchner s'est fait filmer avec un sac de riz sur l'épaule débarquant sur une plage de Somalie. Mais les puissances occidentales, États-Unis en tête, ont surtout envoyé des troupes, semé un peu plus la misère et la mort, armé des seigneurs de guerre et des milices ethniques.

Puis, en 1995, devant le désastre complet engendré par la présence occidentale, la Somalie a été, selon les mots du ministre français des Affaires étrangères, « laissée à elle-même », c'est-à-dire aux gangsters. Après tout, la Somalie ne possède aucune ressource naturelle et son intérêt stratégique est devenu nul depuis qu'elle ne peut plus servir à menacer l'Éthiopie et que les grands navires modernes passent très au large de ses côtes. La communauté internationale des puissants croyait donc pouvoir laisser sans risque ce territoire devenir un enfer pour ses habitants.

Sauf que les pirates, après s'être exercés sur les petits cargos transportant les vivres destinés aux populations locales, ont trouvé les moyens et les troupes pour franchir la mer et attaquer les porte-conteneurs et

n'a exigé de contreparties à cette distribution d'argent public. Il a au contraire mis sur pied un nouveau plan de 900 milliards de dollars extrêmement profitable aux financiers. Il s'agit de les aider à racheter les actifs toxiques détenus par les banques, en leur prêtant de l'argent public. Les banques fixeraient elles-mêmes le prix de leurs actifs pourris, qui ne valent pourtant plus rien. Les financiers et autres fonds spéculatifs pourraient ne déboursier que 8 % et emprunter les 92 % restants avec la garantie de l'État. Si d'aventure la valeur de ces actifs se mettait à grimper, les bénéfices seraient partagés moitié moitié entre l'État et son partenaire privé. Et si c'est une mauvaise affaire, l'État assumera 100 % des pertes. Voilà aussi de

quoi booster le bilan des banques qui vont peut-être enfin trouver preneurs pour des titres qui ne valaient plus rien. Et surtout, en attendant, elles n'ont plus à les considérer comme des pertes, du moins en totalité. Cette jonglerie comptable entre pour beaucoup dans les profits annoncés.

Mais pendant que l'argent public coule à flot pour sauver les banques, pendant que tout est fait pour brouiller les comptes, ce sont les employés de banque qui sont les principales victimes. En un an 262 000 salariés ont perdu leur emploi dans le secteur financier, sans que le gouvernement se soucie moindrement de les sauver, eux !

Dominique CHABLIS

ment pas l'intention de toucher ne serait-ce qu'un peu à son propre appareil d'État ni de créer un précédent qui pourrait à l'occasion se retourner contre elle-même. Car elle pourrait évidemment à l'occasion user des mêmes pratiques, si elle ou les dirigeants de l'état-major le jugent nécessaire.

Le chef actuel de la CIA n'a

d'ailleurs pas dit autre chose en expliquant que, le cas échéant, si les techniques régulières d'interrogatoire actuellement en usage s'avéraient insuffisantes, on pourrait en revenir à tout ou partie des méthodes qui viennent donc d'être condamnées... en paroles !

Jacques FONTENOY

Vers la fin de Guantanamo mais pas de la détention illimitée

En janvier dernier, le président Obama avait annoncé la fin du centre de détention de Guantanamo, qui comptait encore 245 détenus, et même des prisons secrètes de la CIA. Le zélé Sarkozy avait alors déclaré qu'il accueillerait volontiers d'ex-détenus de Guantanamo, puis finalement un seul qui aurait été blanchi par l'administration américaine mais toujours pas libéré.

Car de même qu'il n'est pas question de fermer la prison de Bagram en Afghanistan, qui détient 600 détenus dont on aimerait bien savoir comment ils sont traités, un juriste de la Maison-Blanche et le directeur de la CIA n'ont pas tardé à expliquer que les États-Unis pourraient continuer de transférer des prisonniers vers des pays où l'on emploie régulièrement la torture contre les détenus.

Rien n'empêcherait donc que, comme c'était le cas à Guantanamo, des prisonniers puissent être détenus indéfini-

ment et soumis à de mauvais traitements, sans même qu'il y ait la certitude qu'ils soient les combattants d'Al-Qaïda ou les « terroristes » que l'administration américaine prétend qu'ils sont.

Il y aurait actuellement une vingtaine d'anciens détenus de Guantanamo que l'administration américaine actuelle entendrait maintenir dans une situation de détention identique.

Il suffit en effet qu'au titre des lois contre le terrorisme une personne soit déclarée « dangereuse », à tort ou à raison, pour que cela justifie, aux yeux de la justice américaine, son maintien en prison de façon illimitée, et sans que ses droits soient pris en compte.

Même si Guantanamo ferme, tout cela ne va pas cesser. Cela n'empêche pas qu'on continue par ailleurs de nous chanter les louanges de « l'État de droit » modèle occidental.

J.F.

Paul GALOIS

• Conférence de l'ONU sur le racisme

Le bal des hypocrites

Depuis soixante ans qu'elle existe, l'ONU veillerait sur les maux qui assaillent l'humanité, c'est du moins ainsi qu'est présentée l'action de cet organisme dont les conférences régulières devraient paraître aider à une meilleure gouvernance mondiale.

Mais pour bien des peuples, l'ONU a plutôt le goût du fer et du sang, tant ont été nombreuses les interventions militaires des pays impérialistes qui se sont faites en son nom, à commencer par la guerre de Corée dans les années 1950, jusqu'à la guerre actuelle menée en Afghanistan.

Bras politique et parfois armé de ce que l'on nomme communément « la communauté internationale », c'est-à-dire les grandes puissances occidentales, l'ONU entretient par ailleurs nombre d'organismes où des solutions sont censées être trouvées aux problèmes du moment : la faim dans le monde, la lutte contre l'illettrisme, contre les discriminations raciales...

C'est dans l'une de ces conférences régulières, la quatrième du genre sur le racisme, que le scandale est arrivé, porté par Mahmoud Ahmadinejad, le président iranien. La chose était d'ailleurs attendue puisqu'il y a huit ans, à Durban, la politique nationaliste d'Israël, le sio-

nisme, avait déjà été dénoncée comme du racisme.

Certes, Ahmadinejad qui maintient la société iranienne, et en particulier les femmes, sous le voile de l'obscurantisme religieux, et qui est lui-même si prompt aux propos racistes, est bien mal placé pour dénoncer les oppressions et les discriminations. Mais le cynisme et l'hypocrisie dont ont fait preuve ceux qui ont boycotté la conférence (entre autres États-Unis, Israël, Italie, Allemagne, Pays-Bas) et ceux qui disent ne pas avoir pu supporter les propos d'Ahmadinejad (France, Grande-Bretagne et d'autres pays d'Europe) n'ont rien à lui envier. Car dire que l'État d'Israël mène une politique raciste à l'égard des Palestiniens, affirmer que les Occidentaux ont été complices de la spoliation des Palestiniens, c'est aujourd'hui enfoncer une porte ouverte.

Il est de fait que l'idéologie officielle d'Israël – qui se veut un État « juif » – se fonde, entre autres, sur les critères d'appartenance raciale supposée. Elle accorde le droit de devenir citoyen de ce pays à toute personne considérée comme juive, alors que les Arabes d'Israël (20 % de la population du pays) sont traités en citoyens de seconde zone et que cet État refuse le droit de revenir aux Palestiniens chassés de chez eux

il y a plus d'un demi-siècle.

Le sionisme signifie dans les faits spoliation et dépossession de la population palestinienne, contrainte de vivre dans des enclaves gardées militairement par l'armée israélienne. Et lorsque la population palestinienne tente de résister, ce sont des bombes qui s'abattent sur elle, comme l'ont rappelé les derniers épisodes de la guerre à Gaza.

Cette attitude n'est pas nouvelle, mais est l'aboutissement d'une politique de confrontation voulue par les dirigeants israéliens, dont le premier, Ben Gourion (le père fondateur de l'État) qui, en juin 1938, n'hésitait pas à dire : « *Je suis pour le transfert forcé, je ne vois là rien d'immoral.* »

Jusqu'en 1993, l'ONU assimilait le sionisme à une forme de racisme, sans que cela ne change d'ailleurs quoi que ce soit au soutien que les grandes puissances, et d'abord les États-Unis, n'ont cessé d'apporter aux dirigeants israéliens, dont la politique est un élément majeur du maintien de leur ordre au Proche et Moyen-Orient.

Depuis, même si le mot « racisme » est dorénavant interdit, la politique de ségrégation, de spoliation et d'oppression nationale menée par l'État israélien n'a pas changé pour autant.

Georges LATTIER



Des Arabes, en Israël.

• Autriche

La colère des enseignants

Il y a plus d'un mois, le gouvernement autrichien dit « rouge-noir » (nom du gouvernement de coalition social-démocrate SPÖ et chrétien-conservateur ÖVP) annonçait un nouveau budget qui nécessitait, selon le ministre conservateur de l'Économie, que « *chacun fasse un effort* ». Il fut rapidement clair que ce n'était pas aux milliardaires abrités par les banques autrichiennes que la demande s'adressait.

Peu après en effet, la ministre social-démocrate (SPÖ) pour l'Éducation, Claudia Schmied, annonçait à son tour un projet visant à modifier les services des 120 000 enseignants autrichiens, avec notamment une augmentation non payée de deux heures par semaine de leur temps d'enseignement. Il s'agissait selon la ministre « *d'améliorer la qualité de l'enseignement* », en réalité de geler pendant plusieurs années l'embauche des enseignants et, par le jeu naturel des départs en

retraite, de faire baisser leur nombre.

Depuis, le mécontentement s'est exprimé lors de réunions organisées le 12 mars dernier dans tous les établissements du pays, où 95 % à 99 % des enseignants se sont prononcés pour que le syndicat appelle à la grève si la ministre ne renonce pas à son projet. À Linz, la ministre s'est fait conspuer au point de ne pas pouvoir parler lors d'une réunion publique où s'étaient invités plus de 1 500 enseignants. Dans tous les établissements du pays, les professeurs ne cessent de dire leur colère. Une journée nationale d'action a été annoncée pour le jeudi 23 avril.

La détermination du gouvernement, qui jouait pourtant ouvertement sur les préjugés antifonctionnaires, n'a pas tardé à se lézarder. La ministre a alors présenté une nouvelle mouture de son plan, prévoyant cette fois une seule heure d'enseignement supplémentaire, mais avec la suppression de primes et de

compléments de salaire. Face à ce prétendu recul qui n'en était pas un, les professeurs ont maintenu leur journée d'action.

Lundi 20 avril, la ministre a essayé une dernière manœuvre. Après avoir fait courir le bruit que le plan était totalement modifié, elle n'a pas rejeté l'augmentation du temps de travail et confirmé la baisse des rémunérations futures. De plus, les heures de remplacements obligatoires étaient doublées. Même les responsables syndicaux, qui ont pourtant accepté le principe de « faire des économies », ont bien été obligés, sous la pression du personnel enseignant, de dire que le compte n'y était pas. Du coup, la journée nationale d'action du jeudi 23 avril promettait d'être très suivie. La détermination affichée des enseignants sonne comme un avertissement adressé à ce gouvernement décidé à faire payer la crise aux salariés.

Éric TOLIAN

Un mur d'ignominie

Un cargo ayant recueilli 140 immigrés qui déviaient au large de l'Italie et de Malte, ces deux pays ont refusé durant quatre jours de laisser accoster ces malheureux, parmi lesquels 25 blessés et des femmes enceintes, dont l'une est morte entre-temps. Finalement, l'Italie a décidé

d'envoyer ces rescapés dans un de ses centres de rétention déjà surpeuplés.

Ils auront au moins échappé au sort des 300 immigrés qui ont péri noyés en Méditerranée le mois dernier. Le continent Europe se barricade contre les pauvres, quitte à les laisser crever en mer.

Grève générale à Monaco

Les travailleurs de Monaco se sont mis en grève le 16 avril. Tous les secteurs étaient concernés : chimie, plasturgie, hôtels, cafés, restaurants, banques, commerces et grande distribution. Jusqu'à l'Orchestre Philharmonique. Et dans plusieurs

palaces, il y a même eu des assemblées générales pour voter la grève !

À Monaco, il y a des milliardaires, mais pas seulement... et pour vivre, ce petit monde de parasites a besoin des travailleurs.

• Molex – Villemur-sur-Tarn (Région toulousaine)

Les travailleurs passent à la vitesse supérieure

La fermeture de l'usine Molex de connectique automobile, employant 300 salariés, a été annoncée le 23 octobre par les patrons du groupe américain. Mais les syndicats viennent d'apprendre incidemment que Molex faisait produire aux États-Unis des doublures de moules et outils faits ici et les envoyait en Europe afin de livrer les clients, et cela depuis... le 8 octobre 2008, soit avant même la décision de fermeture.

Ce dernier épisode prouve que la décision de fermeture était mûrement préméditée. La duplicité des dirigeants de l'usine s'étalait déjà depuis des semaines. Ainsi, pour pallier aux retards de livraison (la production se ferait à 30 % selon le patron), la direction avait envisagé de déménager des moules en Chine. Ce que les ouvriers ont empêché en les bloquant sur le site. Il a même été question un temps d'embaucher des intérimaires, ce qui a été ressenti par les futurs licenciés comme une provocation.

Lundi 20 avril après-midi, les travailleurs ont donc décidé de se mettre en grève et de retenir deux directeurs à l'occasion d'une réunion de négociation du plan social.

Le directeur du site, quant à

lui, a été symboliquement « viré de l'usine » par les salariés. Mais lui avait déjà préparé sa reconversion depuis septembre, puisqu'il a déjà créé sa propre entreprise spécialisée dans le traitement et l'élimination des déchets non dangereux.

Mardi 21 avril, pour protester contre le cynisme du patron et en solidarité avec ceux de Molex, la quasi-totalité des 600 salariés de Labinal, qui travaillent sur le même site, ont débrayé. Rappelons que les salariés de Molex faisaient partie du groupe Labinal-Snecma avant que Snecma ne les revende à Molex en 2004.

Les patrons de Molex comptent fermer l'usine d'ici fin juin. Ils essaient de gagner du temps par tous les moyens. Ils ont déjà été condamnés par la justice, donnant raison à l'Intersyndicale qui reprochait les procédés dilatoires de la direction pour la non-communication des éléments de la partie économique du plan social.

Le soutien des élus locaux et surtout celui de la population du canton de Villemur renforcent le moral des travailleurs. Mais les assurances du ministre de l'Industrie comme de Sarkozy n'ont trompé personne. Quant aux réunions à la préfecture sur

une prétendue ré-industrialisation du site, elles tournent en rond.

Les travailleurs de Molex restent convaincus qu'ils ne peuvent compter que sur leur lutte pour empêcher le plan patronal, ou en tout cas arracher le maximum d'indemnités (pas moins de 100 000 € par personne) si la fermeture est maintenue. Ils sont d'autant plus déterminés qu'ils considèrent à juste titre qu'ils n'ont rien à perdre.

Mardi 21 avril, vers 20 heures, les directeurs Molex ont été libérés, suite à une menace de justice de faire évacuer le site par la police. De plus, le site devait être entièrement évacué, y compris par l'équipe du soir et l'équipe de nuit censée travailler. En échange, une nouvelle réunion devait avoir lieu à la préfecture le mercredi matin où, selon la direction et les syndicats, « tout pourra être négocié, y compris les 100 000 euros d'indemnité de licenciement réclamés ». Parmi la centaine de salariés présents, très partagés, une majorité s'est prononcée pour la libération de la direction, qui est partie sous les huées et les jurons.

Correspondant LO

• Lear - Lagny-le-Sec (Oise)

PSA de plus en plus gêné par la grève

Après 13 jours, la grève de Lear ne faiblissait pas, bien au contraire. L'usine est toujours totalement arrêtée et les grévistes continuent de bloquer l'entrée. Du coup la majorité des C2 et C3 continuent de sortir sans siège des chaînes d'Aulnay.

La justice a fini par donner raison à la direction de Lear et autorisé l'évacuation de l'usine. Mais cette décision est suspendue à la décision du préfet qui, pour le moment, ne veut pas envoyer la police contre des grévistes. La direction de Lear s'est même ridiculisée en tentant une opération digne des Pieds Nickelés. Samedi 18 avril, le directeur de l'usine est venu en disant qu'il voulait prendre des sièges. Le comité de grève l'a autorisé. Mais les grévistes se sont aperçus que ce n'était pas quelques sièges, mais un stock de pièces détachées qui était en train d'être mis dans le camion. Ils ont donc tout arrêté. Et le sous-préfet leur a donné raison !

La direction ne sait pas quoi inventer pour impressionner les grévistes et tenter d'entamer leur moral. De temps en temps, elle envoie un camion pour qu'un

huissier puisse constater le blocage. Mais les grévistes accueillent régulièrement le camion en chantant joyeusement : « *Demi-tour, demi-tour* ». Ils s'assoient par terre devant le parking et hurlent à l'huissier : « *Les patrons, c'est nous !* »

Ils sortent pour faire connaître leur mouvement. Jeudi 16 avril, ils sont allés devant l'usine d'Aulnay avec des camarades de Sodimatex et de Kuehne Nagel, chantant en direction des ouvriers de PSA : « *Bientôt les vacances* » et « *Sans nous pas de bagnoles !* ».

La grève de Lear est populaire. Lundi 20 avril un passage libre sur le péage de Senlis a permis de recueillir 1 660 euros de soutien en une heure. Elle a bien sûr des répercussions sur l'usine d'Aulnay et commence à embarrasser sérieusement PSA, et pas seulement à cause des voitures qui sortent sans siège. Un mécontentement existe dans l'usine. La direction a programmé une série de journées supplémentaires non payées, en vertu d'un accord qui lui permet de faire récupérer des jours chômés pendant trois ans. Et

le 17 avril au soir une centaine d'ouvriers de l'équipe de nuit ont débrayé pendant presque trois heures pour exiger l'annulation des dimanches travaillés, menaçant de remettre ça le lundi. La direction n'a pas pris le risque, convoquant dès le lundi après-midi un Comité d'entreprise exceptionnel où elle annonçait l'annulation des trois dimanches programmés. La direction d'Aulnay ne voulait pas d'une grève à Aulnay, en plus de celle de Lear !

L'embarras de la direction est visible et contribue à rendre la grève de Lear populaire parmi les ouvriers d'Aulnay, dont beaucoup se sont mis à porter des autocollants « *Solidarité avec Lear* » et « *Les samedis et dimanches gratuits, on n'en veut plus !* »

Les travailleurs de Lear ont bien l'intention de continuer leur grève, même si les négociations avec la présence de la direction départementale sont interrompues pour l'instant. Ils ont l'intention d'obtenir des indemnités à hauteur du préjudice qu'ils vont subir.

Correspondant LO



• Continental-Clairoix (Oise)

Tous ensemble, la lutte continue !

Le mardi 21 avril, les travailleurs de l'usine de Continental située à Clairoix dans l'Oise envahissaient la sous-préfecture de Compiègne à près de 500 et laissaient éclater leur colère à la nouvelle, arrivée par téléphone, de la décision qu'ils ont jugée scandaleuse du tribunal de Sarreguemines, reprenant à son compte tous les arguments des patrons de Continental.

Du fait de ce jugement, la procédure visant à licencier une première vague de près de 600 travailleurs avant la fermeture totale en mars 2010, date à laquelle les 1 120 travailleurs de l'usine seront à la rue, ne sera ni annulée, ni suspendue, comme le réclamaient les travailleurs de l'usine de pneumatiques. Par ailleurs, le gouvernement n'avait jusque-là donné aucune réponse concrète à la demande des travailleurs de l'ouverture d'une négociation entre l'État, Continental et les représentants des ouvriers.

Alors, qui peut s'étonner de leur réaction de colère ? Et que représentent quelques vitres brisées à la sous-préfecture, face à la violence des patrons qui jettent ainsi à la rue des centaines de travailleurs ?

À Clairoix, comme dans bien d'autres usines, la direction a usé les ouvriers jusqu'à la corde pendant des années en augmentant sans cesse les cadences. Elle a fait pression pendant des mois pour obtenir le passage aux 40 heures,

en prétendant que l'emploi serait ainsi garanti jusqu'en 2012, pour finalement décider la fermeture de l'usine le 11 mars dernier. Tout cela pour sauver les profits des actionnaires. Rappelons que le seul groupe Continental France a fait plus de 600 millions de bénéfices en 2008 ! Largement de quoi financer des garanties pour les 1 120 salariés, à savoir le maintien jusqu'en 2012 des salaires, des préretraites et une prime de 200 000 euros pour tous.

Les travailleurs savent que leur colère est légitime. Ils savent qu'une course de vitesse est engagée pour arracher les garanties pour leur avenir. Ils savent aussi qu'ils ne peuvent compter que sur leur détermination.

Le 21 avril au soir, le secrétaire d'État à l'Industrie Luc Chatel déclarait qu'il proposait une médiation salariés-direction-gouvernement pour réfléchir à l'avenir de Continental. Fillon l'a confirmé le lendemain. Mais les travailleurs de Continental ne se contenteront pas de promesses.

Jeudi 23 avril, plus de 1 000 d'entre eux comptaient monter dans un train spécialement prévu pour aller manifester avec leurs camarades allemands à Hanovre, où devait se tenir une assemblée des actionnaires : en Allemagne, le groupe Continental ferme aussi une usine.

C'est la prochaine étape de la lutte, et certainement pas la dernière.

Correspondant LO

• Toyota-Valenciennes :

La direction a dû reculer !



Lundi 20 avril, le blocage de l'usine Toyota, mis en place jeudi 16 en fin de journée, a été levé, et le lendemain les derniers grévistes décidaient de reprendre le travail.

Beaucoup de grévistes considèrent que c'est une victoire, avec le chômage partiel payé à 90-95 % du salaire net, primes comprises rétroactivement à partir du 1^{er} février 2009 ; l'étalement des jours de grève à raison d'un jour par mois ; la levée des menaces judiciaires pesant sur les grévistes assignés au tribunal pour le blocage des camions ; et l'engagement de la direction à ne prendre aucune sanction pour fait de grève.

Une minorité de grévistes auraient voulu continuer, au moins pour obtenir le paiement d'une partie des journées de grève, et c'était légitime. Car la grève, commencée le lundi 6 avril, a duré deux semaines à cause des positions intransigeantes de la direction. Ce n'est même pas pour des raisons financières, car c'est l'État sur-

tout qui prend en charge le complément de versement du chômage partiel, mais par principe parce que, pour les actionnaires et directeurs de Toyota, on ne cède pas aux travailleurs, « Plutôt crever que de céder », avait dit de façon provocante le directeur français devant ses cadres, et en termes à peine moins vulgaires le directeur japonais l'avait répété devant le comité de grève et les représentants de la CGT et de FO : « *Pas de travail, pas de salaire. C'est un principe pour le groupe Toyota.* » Et après cela on viendra nous expliquer que le patronat ne mène pas la lutte de classe...

Rien n'arrête cette direction de combat, ni les provocations, ni les mensonges ! Alors que les grévistes pouvaient encore entrer dans l'usine et manifester, il y a eu de nombreuses tentatives pour provoquer des altercations. Pour semer le trouble, la direction n'a même pas hésité à faire dire par son encadrement que le responsable du syndicat FO était désavoué par sa direction nationale et que le responsable CGT n'avait déclenché la grève que pour sa

campagne électorale pour les élections européennes ! FO a dénoncé ces calomnies et renouvelé son soutien aux militants de Toyota. Quant à déclencher une grève pour sa « carrière politique », le directeur japonais prêtait beaucoup de pouvoir au délégué CGT – tête de liste LO dans la région Nord-Ouest – et affichait surtout son mépris pour plus de 600 ouvriers et ouvrières qui se sont mis en grève à un moment ou à un autre.

D'ailleurs le responsable de communication de la direction de Toyota n'hésite pas à se répandre sur les ondes en affirmant que l'objectif premier de Toyota est de maintenir l'emploi, qu'il y aurait même un sureffectif à l'usine... alors que des centaines d'intérimaires ont été licenciés et que des débrayages menacent après la fin de la grève pour obtenir le personnel nécessaire sur les chaînes ! Les seuls en sureffectifs, ce sont ce genre de personnages et autres directeurs !

Le 15 avril, la venue de Jacky Hénin du PCF et le lendemain, lors d'un barbecue organisé par

la CGT Métallurgie, celle d'Arlette Laguiller, Nathalie Arthaud, Olivier Besancenot, puis d'Alain Bocquet du PCF, ont apporté un réel soutien aux grévistes.

Enfin le blocage des badges des grévistes, les refus de la direction de faire quelques concessions et tous ses mensonges et provocations ont entraîné le blocage des quatre entrées de l'usine, jour et nuit. Plus aucun camion ne pouvant entrer, l'activité sur les chaînes s'est interrompue le 16 avril à 19 heures.

Au même moment les travailleurs de l'entreprise en face, Simoldés, qui fabriquent des pièces en plastique pour l'automobile (Toyota n'est pas un de ses clients) se mettaient en grève eux aussi, pour le même problème de paiement à 100 % du chômage partiel, et bloquaient leurs entrées face à celles de Toyota. On apprenait aussi que la grève éclatait dans l'entreprise Valmex (maintenant Acumex) – boulonnerie pour l'automobile – après l'annonce d'une fermeture probable. À l'autre bout de la région, le conflit de Valeo à Étaples, pour des problèmes aussi de paiement du chômage partiel passé, se durcissait. Et il y avait eu les transporteurs Willi Betz et Transfreight sur le site de Toyota, dont les conducteurs avaient fait grève pour leurs salaires... et obtenu satisfaction quasi immédiatement. Et puis les ouvriers de Faurecia Somain, au chômage technique car ils livrent les sièges à Toyota... que la direction payait tout de même, n'osant pas les mettre en chômage technique.

Tout cela faisait beaucoup et incitait la direction départe-

mentale du travail à engager des négociations. La direction acceptait finalement le paiement du chômage partiel à 75 % du salaire brut, primes comprises, soit plus de 90 % du salaire net... sous condition de levée immédiate des barrages. Dans les ateliers à l'arrêt, les non-grévistes envoyaient des SMS d'enthousiasme aux grévistes pour avoir réussi à faire reculer Toyota... mais ils ne rejoignaient malheureusement pas la grève !

Lundi 20 avril, après tout un week-end de blocage, quatre portes, trois équipes, les rangs actifs s'amenuisaient... alors que onze grévistes assignés devaient se rendre au tribunal à 14 heures... Les négociations reprenaient alors sous la houlette du directeur départemental du travail, pour aboutir aux mêmes propositions que le vendredi précédent, plus l'étalement plus important du prélèvement des jours de grève.

La grande majorité des grévistes étaient alors pour accepter et lever les barrages. Pour certains, le coût de la grève est élevé. Mais maintenant l'atmosphère dans les ateliers de Toyota a changé. Tout le monde va rapidement mesurer ce qu'a apporté cette première grève aux milliers de jeunes travailleurs de l'usine, car il est évident pour tous que la mobilisation sera encore nécessaire, y compris même pour faire appliquer les engagements signés par la direction.

Les grévistes ont pu reprendre le travail fiers de leur lutte, accueillis très chaleureusement dans une ambiance profondément transformée.

Correspondant LO

• Sonovision-ITEP – Colomiers (Haute-Garonne)

Non aux licenciements !

Chez Sonovision-Itep, une entreprise de documentation technique sous-traitante d'Airbus d'environ 260 salariés, dont 150 présents sur les deux bâtiments de Colomiers, les travailleurs sont en lutte contre plusieurs licenciements que la direction tente d'opérer.

Cela fait plusieurs mois qu'elle dit qu'il y a un « sureffectif » de trois personnes. Après diverses pressions sur une dizaine de salariés et des

« propositions » de départ volontaire ou de mutations (à Bordeaux et Vitrolles), elle a convoqué trois travailleurs à un entretien préalable en vue d'un licenciement.

Le personnel réuni en assemblée générale a envoyé une délégation avant le premier entretien du 3 avril, pour demander l'annulation de ces licenciements, puis a débrayé à plus de 80 % lors des deuxième et troisième entretiens les 10 et 15 avril, montant à deux reprises dans les bureaux de la direction pour lui dire son fait et exiger l'annulation de ces licen-

ciements : la première des salariés visés venait de recevoir sa lettre de licenciement, ce qui a mis tout le monde en colère.

La direction locale a dit dans un premier temps qu'elle n'avait pas le pouvoir de décider, puis dans un deuxième temps qu'elle allait réfléchir aux deux derniers cas, et que le président de la société allait descendre mardi 21 avril pour en discuter.

Réunis à nouveau, l'ensemble des salariés a décidé de préparer l'accueil du président par une nouvelle grève, en prévenant la presse. Celui-ci

est finalement venu... la veille, pour ne pas rencontrer les journalistes. Il a réuni le personnel... pour finalement ne rien dire et éluder toutes les questions. Au bout d'une demi-heure, la grande majorité des présents sont partis.

Mardi 21 au matin la grève a donc eu lieu comme prévu, avec environ 70 % du personnel sur le parking.

Le directeur régional est alors venu dire qu'une solution allait être trouvée pour les deux derniers salariés visés, mais il a aussi tenté de justifier le licenciement prononcé, en mettant

en cause la « motivation » de la salariée concernée : nombre de travailleurs présents indignés lui ont signifié leur façon de penser.

À l'heure où nous écrivons, la grève continue. Sonovision-Itep, les travailleurs en sont convaincus, a parfaitement les moyens de garder celle de leurs trois collègues qui reste encore sur le carreau (le site de Colomiers a fait 3 millions d'euros de bénéfices en 2008), et ils ont bien l'intention d'obtenir satisfaction.

Correspondant LO

• Caterpillar Grenoble - Échirolles

Sixième semaine de lutte

Les médias sont allés un peu vite en besogne en annonçant la reprise du travail aux usines Caterpillar, le lundi matin 20 avril, et en répétant en boucle les chiffres mensongers de la direction. La réalité est un peu différente.

En effet, après avoir, samedi 18, libéré le site d'Échirolles contre la promesse d'une rencontre avec le PDG de Caterpillar-Europe et un représentant de l'État, l'intersyndicale a signé, au bout de neuf heures de réunion, dimanche 19, au ministère de l'Économie, un bout de papier appelé « protocole de reprise » qui n'engageait personne. Il était et il est encore abusif d'arguer de cela pour prétendre que la normalisation s'installe dans les deux usines Caterpillar de l'agglomération grenobloise.

Lundi matin 20 avril, quand il s'est avéré qu'il n'y avait en fait aucune avancée réelle, que les patrons en restaient aux 600 licenciements annoncés à l'origine, que le terme « annualisation » s'était transformé en « aménagement du temps de travail », cela a provoqué un

tollé. Et le comble, c'est que la direction exigeait de l'intersyndicale qu'elle soumette par un vote à bulletin secret ces propositions aux 2 500 salariés de l'entreprise. Ce lundi, environ 300 travailleurs mobilisés ont rejeté ce protocole à l'unanimité !

Mardi 21 avril, les travailleurs tenaient toujours tête au géant américain. Aux portes des usines, ils appelaient leurs collègues de travail (quelque 300 travailleurs qui venaient d'achever une nouvelle période de chômage technique) à rejoindre le mouvement. Si les travailleurs n'ont pas encore gagné, les patrons de Caterpillar non plus, car leur chantage à la baisse des licenciements, contre l'annualisation du temps de travail et la remise en cause de certains acquis, ne marche pas.

Correspondant LO

Une semaine agitée

Le mardi 14 avril, une assemblée générale convoquée par l'intersyndicale de Caterpillar a rassemblé 700 personnes. La direction, pas gênée, avait invité par courrier les salariés à voter la reprise à cette assemblée, si l'occasion se présentait. Mais la réunion au ton combatif s'est terminée en manifestation.

Le lendemain, les travailleurs remettaient la pression en organisant le blocage symbolique de l'usine de Grenoble, puis l'occupation de celle d'Échirolles. Cette fois, ils décidaient que « l'usine était à eux ». Les quelques cadres y travaillant, pendant cette période de chômage partiel, furent raccompagnés à la porte et le campement s'organisa sur les pelouses. La cantine fut réquisitionnée et des bulldozers, tout neufs, déplacés devant le portail d'entrée.

Dans l'atelier immense et désert des chaînes d'assemblage d'où sortent les engins, les panneaux d'affichage

continuaient d'annoncer la hausse de l'action Caterpillar !

La fin de la semaine fut marquée par les provocations de la direction. D'abord, elle annonça qu'il n'était plus question de 600 licenciements mais de 733 puisque les syndicats refusaient de discuter de l'annualisation. Après avoir fait appel aux CRS pour protéger l'entrée de ses cadres, elle assignait au tribunal 19 travailleurs pour « entrave à la liberté du travail » et « occupation illicite des locaux ». À peine le jugement rendu, qui condamnait les ouvriers à dégager les lieux sous peine d'amende, elle en convoquait huit autres à un entretien préalable à licenciement.

Le samedi après-midi, après trois heures de débat, les ouvriers acceptaient de lever l'occupation à Échirolles, préalable mis par le PDG de Caterpillar-Europe avant la réunion à Paris du dimanche.

Correspondant LO

Assemblée générale le 14 avril.



Des patrons sous haute protection publique ... et privée

Après avoir vu la veille les CRS protéger les cadres devant l'usine, les travailleurs ont été stupéfiés par le déploiement de gardes mobiles au tribunal de Grenoble, jeudi 16 avril, lors de l'assignation de leurs camarades. On aurait cru que de dangereux malfaiteurs allaient être jugés car, pendant que les casqués avec bouclier empêchaient les manifestants d'entrer dans le tribunal, d'autres campaient dedans jusque devant la salle d'audience.

Sarkozy l'a dit : « La France

est un État de droit », surtout de droit... des patrons !

À l'audience même, la représentante de la direction était protégée par deux gardes du corps d'une officine privée. D'autres armoires à glace de ce genre protègent la direction Caterpillar à la DDTE (Direction de l'Emploi) à chaque négociation. Les inspecteurs du travail ont d'ailleurs protesté par pétition contre cette présence malvenue, dans les couloirs d'un service public.

• Saint-Égrève (Isère)

Fin de la grève chez un sous-traitant de Caterpillar

Les travailleurs de la CMI et de la CGMI, des sous-traitants de Caterpillar dans l'agglomération de Grenoble, ont décidé de reprendre le travail lundi 20 avril, après dix jours de grève. Ils étaient sous la menace de licenciements. Ceux-ci n'ont pas pu être annulés : une des deux entreprises fermera vendredi 24 avril. Le patron de ces deux entreprises, qui comptent au total 48 personnes, a proposé un mois de salaire en plus des indemnités légales de licenciement, un an d'ancienneté en plus, le paiement de jours de récupération (jours non travail-

lés avant la période récente de chômage partiel) et le paiement des jours de grève.

Les travailleurs n'ont pas obtenu ce qu'ils demandaient, c'est-à-dire un an de salaire en plus des indemnités légales, mais sont satisfaits d'avoir mis des bâtons dans les roues des projets du patron. Après des années pendant lesquelles le travail s'est fait dans les conditions les plus mauvaises, personne n'est près d'oublier ces deux semaines de solidarité entre travailleurs.

Correspondant LO

• Blois

Mieux vaut relever du FSI que du RMI...

Mercredi 15 avril, le quotidien *La Nouvelle-République* rendait compte d'une conférence de presse organisée par les députés Nouveau Centre du département sur le thème « face à la crise, le gouvernement n'a pas seulement aidé l'investissement des entreprises, il a aussi pris des mesures pour le pouvoir d'achat ».

Et les députés Leroy et Perruchot d'énumérer tout ce qui a été consenti, paraît-il, aux catégories populaires défavorisées, des travailleurs précaires aux familles modestes en passant par les adultes handicapés. Ainsi les 1 113 anciens qui perçoivent le minimum vieillesse dans le département verront-ils leur pension passer de 633 à 677 euros... Au mieux, en comptant large, l'ensemble de ces mesures devraient représenter quelque 10 millions d'euros, qui ne suffiront évidemment en aucun cas à sortir les plus pauvres de la misère.

Le même jour, le journal *Le Monde* publiait une interview du PDG de l'entreprise Daher, dont l'établissement de Montrichard avait reçu voici quelques mois la visite de Sarkozy. Première à bénéficier de l'aide du Fonds stratégique d'investissement (FSI) créé par l'État, Daher a vu ainsi son capital grossir de 68 millions, non parce que cette entreprise connaîtrait des difficultés, mais pour l'aider à acheter des concurrents (et au passage évidemment à grossir la part des actionnaires propriétaires). L'État a-t-il en contrepartie demandé des garanties en ce qui concerne le sort des travailleurs des entreprises rachetées – ceux de la Socata par exemple ? Absolument pas. Va-t-il mettre le nez dans la part que s'octroient les dirigeants de Daher ? Pas davantage, puisque, comme le dit le PDG, « ce n'est pas l'État qui entre chez nous, mais un fonds public »...

Allez, les députés auraient pu économiser leur salive. Chacun sait qu'il vaut mieux dans ce pays diriger une entreprise comptant 7 000 salariés répartis dans douze pays – un groupe familial comme ils disent – que d'avoir sa force de travail pour toute richesse.

Correspondant LO



• Air France

Petit trou d'air, gros « trésor de guerre »

La compagnie Air France-KLM vient d'annoncer qu'elle va supprimer 3 000 nouveaux postes d'ici à 2011. « Sans licenciement », affirme-t-elle. Mais même maquillé, ce mensonge ne peut dissimuler que des travailleurs vont perdre leur emploi. D'ailleurs, la direction l'avoue quand elle précise que ces postes seront supprimés « suite à des départs à la retraite ou à des CDD qui ne sont pas renouvelés ».

Alors, des travailleurs en intérim ou en CDD – et ils peuvent être nombreux dans certains secteurs de la compagnie, notamment en escale (dans les aéroports), sur piste ou dans certains ateliers de maintenance – vont y perdre leur emploi. Quant au reste du personnel, il risque aussi d'y perdre, et d'abord sous la forme d'un accroissement de sa charge de travail, puisque les départs en retraite ne seront pas compensés.

C'est d'ailleurs une habitude à Air France, car, rien que pour le dernier exercice, mars 2008-mars 2009, la compagnie a déjà supprimé entre 1 000 et 1 200 postes, sans même qu'elle puisse invoquer, comme maintenant, un recul du trafic ni un déficit d'exploitation. Au contraire, depuis au moins 2004, sur fond de trafic aérien en expansion, le nombre de passagers transportés par Air France-KLM a augmenté plus que la moyenne des autres grandes compagnies, de même que son activité cargo. Quant à ses bénéfices, ils se sont littéralement envolés année après année, jusqu'à atteindre près de 1,5 milliard l'an dernier.

Bien sûr, la compagnie invoque maintenant une perte d'exploitation de 200 millions, mais elle est bien limitée au regard des milliards qu'elle a amassés ces dernières années. Même le

quotidien économique *Les Échos*, après avoir constaté que « Air France-KLM (est) la seule grande compagnie à n'avoir connu ni pertes ni plan social au cours des dix dernières années », caractérisait ce groupe aérien, le 16 avril, comme « fort d'une abondante trésorerie ».

C'est un euphémisme quand Air France avoue avoir... 5 milliards d'euros disponibles pour des « bons coups ». Car trou d'air dans le trafic aérien ne signifie pas forcément trou dans la caisse. Loin de là !

Ainsi, Air France vient de s'inviter dans Alitalia en prenant 25 % de son capital, plus une option sur le reste. Coût du « ticket d'entrée » : 323 millions d'euros. Le calcul est vite fait : c'est une fois et demi le prétendu déficit annoncé ces jours-ci par la compagnie !

Et pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Fin mars, Air France a « exprimé son intérêt », selon sa formule, pour une autre compagnie, CSA, que le gouvernement tchèque va privatiser en juin. Air France-KLM voudrait mettre la main sur CSA, afin d'étoffer son réseau en Europe centrale et orientale. Là ce sont des centaines de millions, voire plus d'un milliard, qu'Air France pourrait mettre sur la table.

En fait, la direction d'Air France procède comme les autres patrons : elle voit dans la crise une occasion de s'emparer de nouvelles parts de marchés, en même temps qu'un prétexte pour intensifier ses attaques contre le personnel. Et quand elle annonce, ces jours-ci, 0,4 % d'augmentation des salaires en juin et 0,4 % en novembre, ce n'est rien d'autre qu'une nouvelle tentative de faire payer aux travailleurs l'accroissement de ses profits réels.

Correspondant LO

• La Poste Paris 20^{ème}

Deux travailleurs du ménage licenciés sont réintégrés

Les travailleurs du bureau de poste de Paris 20 viennent d'obtenir la réintégration de deux des leurs qui avaient été licenciés.

En décembre dernier, ces deux travailleurs, salariés de l'entreprise Aspirotechnique, avaient reçu une lettre de licenciement sous prétexte que leurs papiers n'étaient pas en règle. Or, depuis plus de huit ans, ils faisaient partie de l'équipe de ménage du centre de distribution du courrier de La Poste du 20^{ème} arrondissement de Paris, et ils étaient donc connus de la plupart des quelque 200 personnes qui y travaillent.

Parmi les facteurs et autres employés de ce bureau de poste, la surprise avait rapidement cédé la place à une protestation collective, non seulement contre le patron licencié, mais aussi contre son donneur d'ordre : La Poste. La direction locale interdisant sous peine de sanctions toute prise de parole à

l'intérieur du bureau, c'est dans la rue que les militants CGT, indignés, s'étaient adressé le 15 décembre à près d'une centaine de personnes du bureau, c'est-à-dire la quasi-totalité des présents ce jour-là. Les prises de parole à la pause de 8 h 30 s'étaient renouvelées, avec une participation nombreuse, pendant une semaine, ce qui avait conduit l'entreprise Aspirotechnique à signer, le 22 décembre, un engagement de reprendre ces deux salariés et de remplir les documents demandés par la préfecture.

Durant des mois, les choses ont traîné, du fait que l'entreprise Onet avait succédé le 1^{er} janvier 2009 à Aspirotechnique comme sous-traitante du ménage dans ce centre postal, aboutissant à accumuler les retards. Mais pendant tout ce temps, la détermination du personnel qui, de semaine en semaine, n'a pas lâché prise, a permis de faire bouger les choses, de bousculer les lenteurs des uns et des autres en reve-

nant sans arrêt à la charge des services d'Onet, de La Poste et de la préfecture.

La solidarité avait encore pu s'exprimer, le 11 février, lors d'un rassemblement à l'entrée du centre, appelé notamment par la CGT des services postaux de Paris ainsi que l'Union départementale CGT. Des postiers de Paris 11, confrontés à un licenciement similaire, y avaient aussi participé.

Il a fallu attendre le 9 avril pour que la préfecture fournisse aux deux travailleurs du ménage des papiers en règle. Six jours plus tard, ils signaient leur contrat de travail à temps complet. C'est avec joie que les travailleurs de La Poste de Paris 20 ont accueilli, le 20 avril, leurs deux collègues enfin réintégrés, joie aussi d'avoir fait plier et les entreprises sous-traitantes, et La Poste.

Correspondant LO

• Safety – Fondettes (Indre-et-Loire)

Le patron compense la crise avec nos salaires

Chez Safety, filiale du groupe suédois Sandvik, fabricant d'outils coupants qui emploie un peu moins de 300 personnes dans la banlieue de Tours, le chômage partiel se met progressivement en place dans les ateliers.

En fait, c'est depuis le début de l'année que la direction adapte à nos dépens la baisse de production de plaquettes de coupe et de porte-outils liée au carnet de commandes. Elle avait commencé par instaurer des semaines basses dans le cadre de la modulation annuelle du temps de travail et nous imposer de prendre trois semaines de congés payés sur les trois premiers mois de l'année 2009. Maintenant, c'est la mise en place du chômage partiel une semaine sur deux programmé jusqu'à la fin de l'année. D'autre part, à compter du 24 août, les équipes de nuit et de week-end seront supprimées.

Direction et encadrement nous disent bien qu'il faut faire des économies et réduire

l'ensemble des coûts, notamment sur les achats. Mais c'est surtout sur la masse salariale que la direction s'ingénie à faire des économies de façon systématique. Pour cela, elle compte bien sûr avec la baisse des cotisations sociales et l'aide publique qui sont liées à la mise en œuvre du chômage partiel. Mais pas seulement : par exemple, ceux qui travaillent en équipe doivent chômer systématiquement en équipe d'après-midi afin de perdre le bénéfice des primes de panier, soit 65 euros de moins par mois.

Les semaines travaillées en alternance seront des semaines hautes, c'est-à-dire à 40 heures au lieu de 35 heures afin de permettre à Safety de récupérer les semaines basses du début d'année soit une économie de 300 000 euros.

La suppression de l'équipe de nuit se traduira par une perte d'environ 500 euros par mois qui s'ajoutera aux 350 euros perdus avec le chômage partiel, sans compter d'autres incidences sur le salaire : 13^e mois,

prime d'ancienneté, congés payés, RTT, etc.

Pour nous, ces mesures représentent une baisse d'environ 20 % sur le salaire net, et plus de 37 % au bout du compte pour les travailleurs de nuit. Par contre pour Safety, cela représente une réduction de la masse salariale et des cotisations sociales estimées par la direction à 27 %, soit plus de 3 millions d'euros sur l'année. D'ailleurs dans son budget prévisionnel pour 2009, la direction prévoit un bénéfice net de plus de 2 millions d'euros, en augmentation de près de 20 % par rapport à 2008, et cela malgré une prévision de baisse de plus de 30 % du chiffre d'affaires !

Pour finir, chefs d'atelier et chefs d'équipe se plaignent beaucoup d'une baisse de la productivité. Eh bien, ils mesurent ainsi la montée du mécontentement parmi les travailleurs en production.

Correspondant LO

• Gaziers, électriciens

Grève et « temps forts » continuent

C'est fin mars que certains secteurs du gaz, petites filiales de GDF-Suez (terminal méthanier et stockage souterrain), se sont mis en grève et ont obtenu des augmentations de salaire et une prime de 1 500 euros. Ensuite, ce sont essentiellement les « bases techniques », qui interviennent dans le cadre de la distribution du gaz et de l'électricité, qui se sont lancés dans des grèves, des débrayages et des journées d'action – des « temps forts » – pour réclamer des augmentations de salaire et refuser l'externalisation au secteur privé.

Ce sont toujours ces « bases techniques » qui bougent le plus, avec des occupations de certaines agences. Toutefois d'autres secteurs, comme des centres d'appels, débrayent également. Lorsque la direction annonce, à l'occasion de telle ou telle journée, qu'il y a 12 % ou 13 % de grévistes, c'est à cela que ça correspond, en sachant que les chiffres sont souvent sous-estimés, comme on a pu le vérifier à plusieurs endroits.

Les fédérations syndicales, essentiellement la CGT toujours majoritaire, accompagnent le mouvement sans chercher à le renforcer, en organisant des « temps forts ». La prochaine étape était une manifestation jeudi 23 avril devant

l'Assemblée nationale. Et l'intention des fédérations syndicales semble être que cette situation se prolonge au moins jusqu'au 1^{er} mai.

Dans ce cadre, les directions (car il y en a aujourd'hui plusieurs : EDF mais aussi ERDF et GRDF, etc.) lâchent des primes dont le montant va en augmentant au fil des semaines. Ainsi le personnel de RTE et GRTgaz (pas très nombreux) vient d'obtenir 1 500 euros et celui d'EDF, EDRF et GRDF en est à 500 euros. Il ne s'agit pas d'une augmentation de salaire mais d'une simple prime. Toutefois, pour ceux qui participent aux « temps forts » cela compense à peu près les heures de grève.

Le mécontentement de



Lors d'une manifestation à Paris, dépose de vieux compteurs à gaz au pied de policiers.

nombre de grévistes, qui ne se sentent souvent pas vraiment relayés par les directions syndicales, se manifeste par des coupures de gaz et d'électricité, plus ou moins décidées par les travailleurs à la base, que la CGT a choisi d'endosser.

Une campagne hostile des médias a accueilli ces coupures, surtout quand des usagers, voire un hôpital – au groupe électrogène défaillant – en ont été victimes. Pour qu'il y ait

vraiment des coupures massives, il faudrait que les centres de production, les centrales nucléaires, se mettent en grève, comme cela avait commencé à se produire en 1995. On n'en est pas là pour le moment.

Aujourd'hui, en plus des coupures, des grévistes ont décidé de pratiquer la mise au tarif heures creuses de certains usagers et de rétablir le courant à des familles qui avaient été coupées pour non-paiement.

C'est évidemment beaucoup plus populaire.

Ce qui est certain c'est qu'il y a partout un fort mécontentement, surtout à propos de l'insuffisance des salaires. Et que certains grévistes qui ont arrêté le travail depuis plusieurs jours n'ont pas envie de reprendre sans avoir obtenu quelque chose de sérieux. Le mouvement continue donc.

Correspondants LO

• Agglomération de Montargis

Les patrons licencient ou mettent au chômage partiel pour sauvegarder leurs profits

Avec ses trois plus grosses usines qui sont des sous-traitants de l'automobile, la région de Montargis, dans le Loiret, subit de plein fouet la politique des patrons visant à faire payer la crise aux travailleurs.

Après avoir licencié pratiquement tous leurs intérimaires, ces entreprises soit vont fermer, soit licencient une partie de leurs travailleurs, soit recourent massivement au chômage partiel.

ThyssenKrupp, qui fabrique des portières de voiture, et qui l'an dernier employait encore 600 travailleurs, va fermer en 2010. Il y a quelques mois, une grève avait permis aux travailleurs de l'entreprise d'obtenir des indemnités de licenciement plus importantes.

À l'usine Faurecia de Nogent-sur-Vernisson, où sont fabriquées des armatures de sièges auto, la fermeture du centre de recherche l'an dernier a fait disparaître 130 emplois. Aujourd'hui, ce sont les travailleurs de production qui connaissent le chômage partiel.

Enfin, chez Hutchinson, principal employeur de l'agglomération montargoise (1 300

travailleurs), où sont produits des durits et joints de portière en caoutchouc, le chômage partiel dure depuis maintenant sept mois. Après s'être vu voler tous leurs congés, les travailleurs doivent faire face à des baisses de salaire pouvant aller jusqu'à 300 à 400 euros, pour des salaires déjà pas bien élevés. Au mois de mai, un secteur entier de l'usine ne travaillera pas du tout. Mais tous ont remarqué que dans les périodes où ils sont là, on leur demande de travailler davantage, de faire des stocks, justement en prévision des périodes de chômage. On a même demandé à certains de venir travailler les samedi et dimanche de Pâques, alors qu'ils étaient au chômage la semaine suivante !

Faisant figure d'exception pour l'agglomération, Sanofi-Aventis annonçait le mois dernier à grand renfort d'articles de presse la création de 60 emplois sur son site d'Amilly. Mais on apprenait aussitôt après qu'il s'agissait d'une relocalisation suite à des centaines de licenciements et des fermetures d'usine par le groupe en Espagne et en

France.

Ce qui choque le plus, c'est que ces licenciements et le recours au chômage partiel sont le fait de groupes dont les profits augmentent chaque année. Pour ThyssenKrupp, 3 milliards de bénéfices en 2008 et des dividendes en augmentation de 30 %. Hutchinson, qui fournit PSA et Renault, appartient au groupe Total et lui a versé l'an dernier 120 millions au seul titre de dividendes aux actionnaires.

Quelques jours seulement après l'annonce des 14 milliards de bénéfices réalisés par Total l'année passée, l'annonce par la direction d'Hutchinson Châlette de la quasi-suppression de la prime d'intéressement (réduite à 20 euros au lieu de 498 euros l'année d'avant) provoquait deux jours de grève et entraînait le rétablissement de l'essentiel de cette prime. Peu de temps avant, les travailleurs avaient exprimé leur mécontentement en se retrouvant à plus de 350 des différentes usines Hutchinson devant le siège parisien de l'entreprise.

De plus en plus nombreux sont en effet ceux qui prennent

conscience que la crise ne frappe pas de la même façon patrons et travailleurs, que les premiers font en sorte de maintenir leurs profits en aggravant les conditions de vie et de travail des seconds. Les travailleurs des

entreprises citées étaient présents en nombre dans les manifestations du 29 janvier et du 19 mars, et ils n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

• Renault-Flins (Yvelines)

La Cigale et les profits

Après avoir été soumis à des semaines de chômage partiel, en y laissant une partie de leurs congés, les salariés de l'usine Renault de Flins sont sollicités de façon insistante pour venir travailler les samedis. L'incitation à l'achat constituée par la prime à la casse et le rapatriement de la fabrication de 8 000 Clio Campus auparavant faites à Novo Mesto en Slovénie offrent en effet à la direction du site de Flins l'opportunité de « faire du chiffre ». L'organisation de la vie personnelle des travailleurs devient alors, pour ces messieurs, une

donnée totalement facultative.

Cette situation a inspiré à certains d'entre eux une petite fable, extraite du bulletin *Lutte Ouvrière*.

Les parasites aux travailleurs :

« Mais que faisiez-vous cet hiver, au lieu de travailler ? – Nous chômions, voyons ! – Alors, travaillez, maintenant, toute la semaine et tous les samedis ! »

Pour la semaine, ça devrait aller, mais les samedis... ça me dit pas.

30, 31 mai et 1^{er} juin

La Fête de Lutte Ouvrière, fête de l'internationalisme



Dans la mythologie chrétienne, la Pentecôte commémore l'anniversaire du jour où le saint-esprit descendit sur les apôtres, leur donnant miraculeusement la possibilité de parler d'autres langues que leur araméen maternel, ce qui leur permit de donner à la nouvelle religion un caractère universaliste.

Ce n'est évidemment pas pour cela que Lutte Ouvrière organise traditionnellement sa fête annuelle à la Pentecôte, mais parce que c'est un week-end printanier de trois jours, malgré la tentative de Raffarin de faire du lundi une journée obligatoirement travaillée. Mais mieux que de l'universalisme, la fête de Lutte Ouvrière est une fête de l'internationalisme.

Les banderoles qui reprennent en plusieurs langues le

célèbre « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* » résument bien ce que nous sommes. Et si parmi les participants à notre Fête certains ont fait des centaines, voire des milliers de kilomètres pour venir de différents pays, c'est pour partager avec nous ces trois jours pendant lesquels nous voudrions donner un avant-goût de ce que seront les relations sociales dans le monde que nous voulons construire. Un monde dans lequel la recherche du profit individuel par une petite minorité ne condamnera pas les trois quarts de l'humanité, des millions de travailleurs, à la misère. Un monde débarrassé de l'exploitation, de toutes les oppressions, où chacun œuvrera au bien-être de tous. Un monde où chacun pourra

accéder à la culture. Un monde où les hommes traiteront la nature avec respect, conscients du devoir de léguer à leurs successeurs une planète plus belle encore que celle qu'ils ont reçue en héritage.

L'arboretum, le chapiteau

scientifique, les nombreux débats qui seront organisés durant ces trois jours de fête sont aussi des témoins de ces préoccupations. Et comme entre toutes ces activités il faudra bien reprendre des forces, l'internationalisme gastro-

mique sera aussi de la partie avec de multiples stands de spécialités diverses.

Alors, retrouvons-nous nombreux pour ces trois jours qui seront aussi une occasion de se ressourcer pour affronter les combats futurs.



CAVE CANEM

(Attention au chien)

Malgré notre amour de la nature, et notre affection pour nos amis à quatre pattes, il n'est pas possible de les admettre dans l'espace réduit de la fête, pas plus d'ailleurs qu'ils ne peuvent pénétrer dans n'importe quel parc d'attraction.

Le programme artistique

Au Grand Podium

Au Grand Podium, plusieurs artistes et groupes de talent viendront présenter leurs spectacles, parmi lesquels :

Les Wriggles, trois guitaristes, chanteurs et humoristes, toujours en mouvement sur scène, qui épinglent avec drôlerie la société et la vie quotidienne.

MAP, le Ministère des Affaires Populaires, avec un nouveau récital de chansons « hip hop », toujours aussi engagé et corrosif.

- La troupe **Amélie-les-Crayons**, avec la chanteuse Amélie et ses trois musiciens complices qu'elle appelle « les garçons ». Ses chansons originales, espiègles, poétiques ou énergiques évoquent tracas et fantasmes féminins.

Également au programme **Alee** (chanson française), **PPFC** (pop rock), **Oliv' et ses Noyaux** (musique festive), **Shaggy dogs** (rock blues), **Gumbo Combo** (rockabilly).

Au petit théâtre

Au Petit Théâtre, il y aura de la musique variée, du jazz, des chansons et du théâtre avec, notamment, la représentation de la pièce de **Dario Fo** *Faut pas payer* par la compagnie du théâtre de l'Arrière-Cour.

Dans cette comédie, écrite en 1973, des ouvrières exaspérées par la hausse des prix décident de les fixer elles-mêmes. Elles finissent par dévaliser leur supermarché, au grand dam des maris et surtout de la police, mais à la joie des spectateurs.

Parmi les documentaires de cette année :

Les 16 de Basse-Pointe de Camille Mauduech
Toute ma vie en prison (sur Mumia Abu Jamal) de Marc Evans
Cameroun de Valérie Osouf

Les débats du chapiteau scientifique

Voici quelques thèmes qui seront présentés par des personnalités scientifiques sous ce chapiteau dédié aux sciences.

Pierre Laszlo (biologie) : « *L'architecture du vivant* »

Arkan Simaan : « *L'idée d'évolution dans les sciences du cosmos et de la matière avec Einstein* »

M. Schwemling (astrophysique) : « *Les étoiles, nos lointaines origines* »

Sébastien Charnoz (astrophysique) : « *Les anneaux de Saturne et la formation du système solaire* »

Vincent Laget (Zététique et fausses sciences) : « *Y a-t-il un problème des antennes relais téléphoniques ?* »

Sylvain Chaty (astrophysique) : « *Trous noirs, étoiles à neutrons et autres objets exotiques de l'univers* »

Gérard Lambert (biologie) : « *La légende des gènes* »

Janet Borg (astrophysique) : « *La mission Stardust : rencontre avec une comète* »

Thomas Heams : « *L'évolution selon Darwin à la lumière de l'actualité scientifique* »

Marc Peschanski (biologie)

Le programme des cinémas

Les films que l'on pourra voir dans les deux cinémas permanents :

Welcome de Philippe Lioret
Les citronniers de E. Ricklis
Valse avec Bachir de Ari Foldman
Gomorra de Matteo Garrone
La Zona de Rodrigo Pià

Le chant des mariés de Karin Albou
Burn after reading de Joen et Ethan Coen
Sous les Bombes de Philippe Aractingi

Commandez vos cartes à l'avance

Depuis le 24 avril, et jusqu'à la veille de la Fête, la carte d'entrée coûte 12 euros. À l'entrée de la Fête, elle vaudra 15 euros, cela vaut donc la peine de se la procurer à l'avance. L'entrée de la Fête reste gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

Vous pouvez vous les procurer, ainsi que des bons d'achat d'une valeur de 5 euros, mais vendus 4 euros :

- soit en écrivant à :

Lutte Ouvrière

BP 233

75865 Paris Cedex 18

- soit auprès de nos camarades

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes demandées, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier de mentionner l'adresse d'expédition.

Envoi franco.

Tout savoir sur la Fête

Sur internet, connectez-vous à : fete.lutte-ouvriere.org